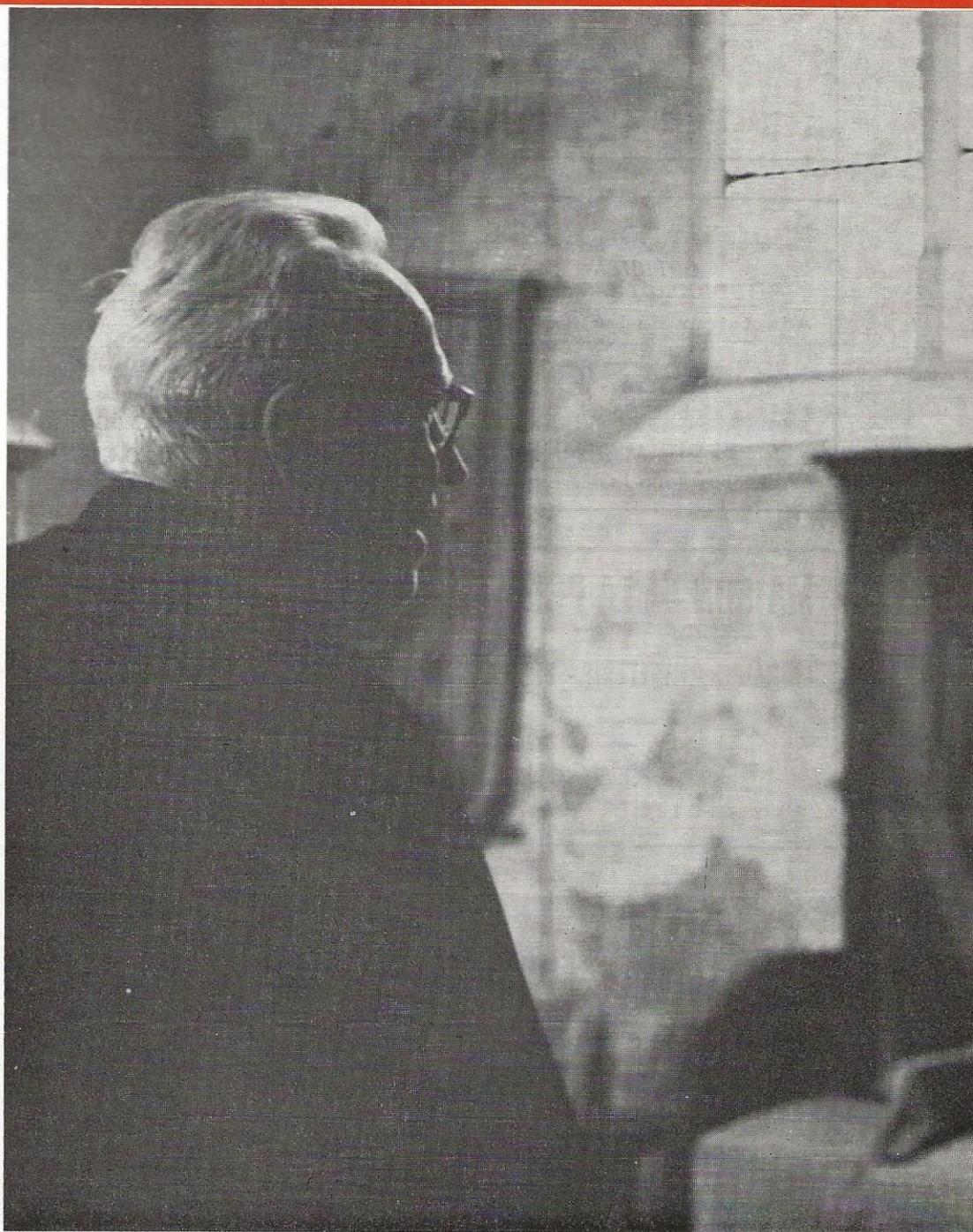


REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION  
CULTURELLE ET D'ETUDES  
DE JOIGNY

# L'ECHO de Joigny



N° 34

Une figure de Joigny : l'Abbé Paul MÉGNIEN

Pour l'argent, dormir c'est mourir un peu !  
**Faites vivre votre épargne**  
 en la confiant à la  
**BANQUE POPULAIRE DE L'YONNE**

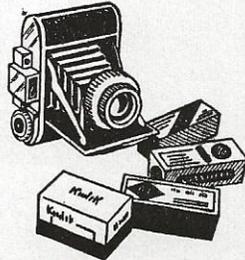


**Maurice BONNET**

OPTICIEN  
 AUDIOPROTHESISTE  
 Adaptateur de lentilles  
 cornéennes

Tél. : 62.03.56 - JOIGNY  
 22, Rue Gabriel-Cortel

MIGENNES  
 62, Avenue Jean-Jaurès.



« JAN »  
 STUDIO

18, avenue  
 Gambetta  
 JOIGNY.

SPECIALISTE PHOTO-CINE  
 PORTRAITS — IDENTITE

**MAISON DE LA PRESSE**

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 62-21-51 JOIGNY

**LE BRICOLAGE SERVICE  
 DE JOIGNY**

Av. de Sully - Tél. : 62.10.23

« C'est vraiment  
 le paradis  
 du bricoleur »

**PÉPINIÈRES**  
 du **Château**  
 de Varennes **Amilly**

Route de Châteaurenard  
 Tél. (38) 94.75.48 CD 943  
 MONTARGIS



**VENTE DÉTAIL · PLANTATION**



# CITROËN

- LOCATION SANS CHAUFFEUR
- DEPANNAGES JOUR ET NUIT
- EUROCCASION

**JOIGNY AUTOMOBILES — RN 6 — CHAMPLAY**

Tél. 62.06.45

## **LIBRAIRIE - PAPETERIE**

*articles de bureau - Imprimerie  
photo*

### **M. BERGER**

7, quai Ragobert

**89 - JOIGNY**

Tél. 62-14-56

## **BANQUE PARISIENNE DE CREDIT**

Depuis 1920  
au service des P.M.E.

Agence à **JOIGNY**

**3, rue d'Etape** Tél. : 62-03-45

## **OUTTIER**

**Armurier**

**40, Avenue Gambetta**

Tél. : 62-14-13 **89 - JOIGNY**

ARMES DE PRECISION  
CHASSE TIR MUNITIONS  
ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP  
MACHINES à coudre OMNIA

*Location de voitures  
sans chauffeur  
Tourisme et utilitaire*

## **CONCESSIONNAIRE RENAULT**

Tél. : 62-22-00 **89 - JOIGNY**

## **F. CHANUT**

**Libraire-Expert**

**Place de la Madeleine**

**89310 NOYERS-SUR-SEREIN**

Tél. : 55-82-32

Livres anciens, romantiques et modernes  
Livres sur la Bourgogne  
(Catalogue gratuit sur demande)

**ACHAT — VENTE — EXPERTISE**

**CHAUSSURES DELAVOIX**  
3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. :  
62.00.47

**PLOMBERIE - SANITAIRE**  
**CHAUFFAGE CENTRAL**

**P. LEVET Fils**

3 et 6 rue d'Étape, JOIGNY

*Appareils Ménagers*

*Adoucisseurs d'eau*

Chaudières et Brûleurs à Mazout

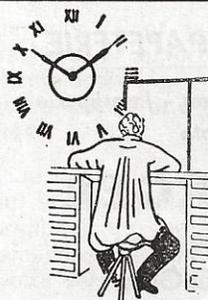
« FRANCIA »

**MARCEAUX**

**CHARBONS - MAZOUT**

5, Quai Ragobert

Tél. : 62.01.51 - Joigny



**A. Mathieu**

25, rue  
G.-Cortel

Tél. : 62.12.65

Joigny

Montres  
OMEGA et LIP

Atelier  
de réparations

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE**

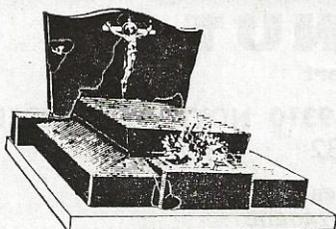
**QUINCAILLERIE CROUZY et Cie**

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 62-22-33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX  
SANITAIRE — ROBINETTERIE

**CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN**



**MARBRERIE FUNERAIRE**  
**BATIMENTS**  
**TRANSPORTS FUNEBRES**

**COURTAT**

Toutes démarches évitées aux familles

Caveaux - Monuments

Articles Funéraires

Rue dans le château - JOIGNY (près du cimetière) Tél. (86) 62.10.07



## JOIGNY - ville historique

### *Lieu d'animation musicale*

par Philippe DUMOUTIER

#### INTRODUCTION

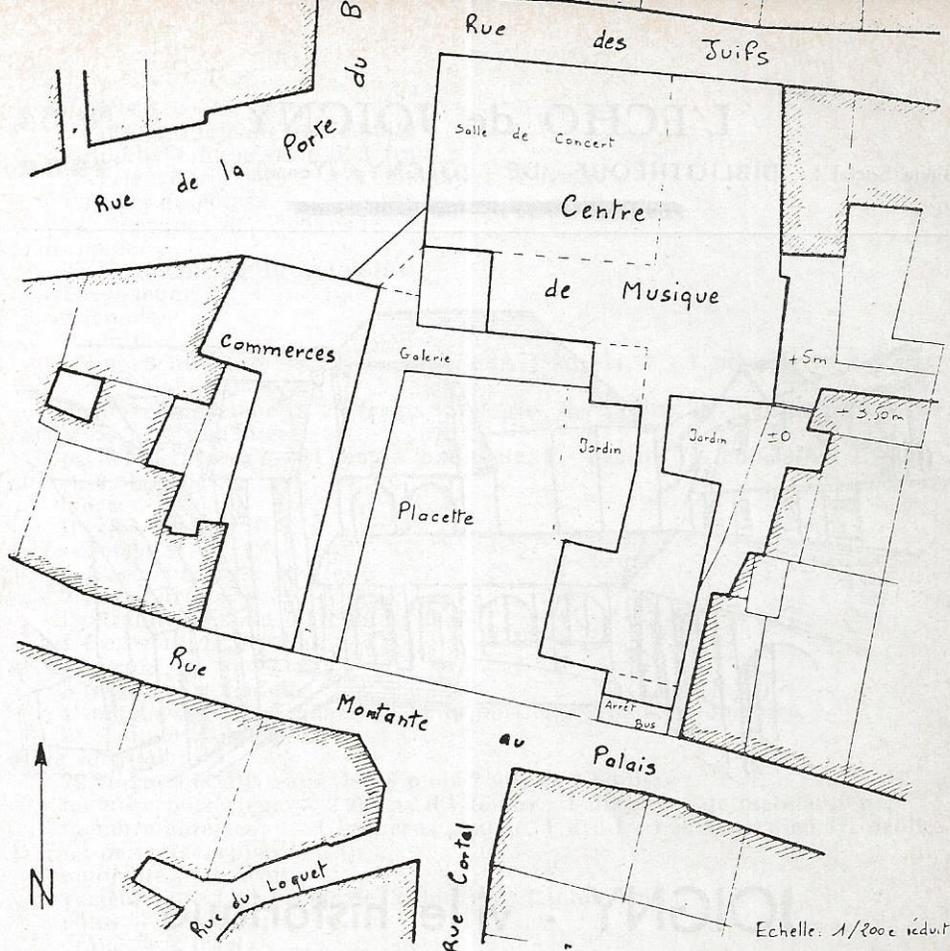
Participant à un atelier de l'École Spéciale d'Architecture dans la Puisaye (atelier « Espace Rural » avec Gérard Gay, Jean-Claude Morvan et Louis Mayéro), nous avons visité la ville la plus proche de notre lieu de résidence et nous fîmes la découverte de Joigny : ville étape et ville historique. Le site, les rues étroites et les maisons à colombage ont immédiatement suscité notre intérêt.

Pour ma part je choisis la Cour des Miracles comme sujet d'étude car elle semblait avoir une position centrale dans la ville ancienne. L'accès par le passage J. Tenin attira particulièrement mon attention, malgré sa faible largeur (moins d'un mètre) de nombreux habitants l'empruntaient régulièrement.

Brutalement, fin avril 1981, une explosion de gaz détruit quelques maisons rue Montante au Palais, anéantissant le passage J. Tenin ; en conséquence la Cour des Miracles disparaît. Le sinistre libère donc un grand espace dans le centre du vieux Joigny, et une réorientation de mon étude est nécessaire ; mon projet de diplôme consistera maintenant en l'aménagement de l'espace libéré.

#### I — Le Lieu

Sur la rive droite de l'Yonne la vieille ville de Joigny est implantée à flanc de coteau jusqu'à une tête de croupe dominant la large vallée et sur laquelle a été bâti le château des Gondi et l'église Saint-Jean. Ce relief a favorisé le petit parcellaire existant et l'étroitesse des rues et des ruelles.



Constituant l'axe nord-sud dans le prolongement du pont sur l'Yonne, la rue piétonne (rue G.-Cortel) et la rue de la Porte du Bois sont séparées par le lieu de l'ancienne Cour des Miracles, d'où l'intérêt du passage J. Ténin qui permettait une liaison directe entre le bas et le haut de la ville.

Situé à l'extrémité de la rue G.-Cortel, rue piétonne et commerçante, l'espace libéré est limité au sud par la rue Montante au Palais menant à la place du Pilon, et au nord par la rue de la Porte du Bois et la rue des Juifs à forte pente. Ainsi ce lieu constitue un point stratégique de communication à l'intérieur du vieux Joigny.

Déterminée par le relief et la forêt d'Othe toute proche, l'architecture locale est caractérisée par les maisons à colombage, celles-ci possèdent parfois des pans de bois sculptés. Ainsi la maison de Jessé, classée Monument Historique, fait partie d'un ensemble à colombages bordant la rue Montante au Palais, face au lieu d'étude.

## II — Les Objectifs

L'observation du lieu existant m'a

permis de dégager les orientations nécessaires du projet.

Tout d'abord l'axe nord-sud est à conserver en raison de sa fréquentation, dans le prolongement du pont, vers le haut de la ville. Aussi le tissu urbain étant serré, l'aménagement devra aérer l'espace, ce sera la création d'une petite place bien proportionnée.

Là, l'implantation de quelques commerces étendra l'animation commerciale de la rue piétonne. Dans ce même souci de continuité, le piéton restera maître des lieux ; tandis que les difficultés de la circulation automobile, car inadaptée au cadre des rues, obligeront à envisager un nouveau système de desserte de la ville ancienne en fonction des équipements existants.

La situation de cet espace étant privilégié, principalement en face de la rue piétonne, l'implantation d'un équipement public servant de repère urbain s'impose, afin de servir au mieux l'intérêt des habitants et compte tenu du cadre architectural. Ce dernier sera mis en valeur grâce à la réalisation d'une architecture souple, évitant la symétrie. La présence des maisons à

colombage, notamment la maison de Jessé, invite à une recherche concernant l'intégration des nouvelles constructions. D'autant plus que cette partie rénovée constituera un précédent au cœur du vieux Joigny.

### III — Choix du Programme

En l'absence d'un programme officiel fixant les choix de la collectivité locale, j'ai cherché et conçu moi-même un programme réalisable en fonction des objectifs définis ci-dessus. Excluant l'idée de construire le parking souhaité par les commerçants, il me fallait trouver un équipement public susceptible d'être implanté à cet endroit. Aussi les équipements publics existants semblaient bien fonctionner dans la ville.

Or étant familiarisé avec l'éducation musicale, je me suis naturellement intéressé à ce qui existait sur place en la matière. Perchée dans les combles de la cité administrative, sans aménagement spécifique tel que l'isolation acoustique entre les salles de cours ou de répétition, une école de musique liée à l'Harmonie Municipale accueille annuellement une centaine d'élèves. Pour ces derniers le choix des instruments est réduit, les nombreuses demandes pour la famille des cordes frottées (violon, violoncelle, etc.) restent insatisfaites, faute d'un enseignement dans ce domaine. Même désappointement face à l'inadaptation de la salle polyvalente de la mairie aux instruments classiques. En présence de tous ces problèmes m'est venue l'idée de créer un petit centre musical comprenant une école de musique équipée et une salle de concert adaptée.

- Mon programme fut donc fixé ainsi :
- Une petite place prolongeant la rue piétonne ;
  - Le centre de musique comprenant :
    - Une école de musique ;
    - Une salle de concert ;
    - Un appartement destiné au responsable ;
  - La partie commerciale :
    - Trois commerces ;
    - Trois appartements liés aux commerces ;
  - Un passage permettant la liaison entre la rue piétonne (vers le pont) et la rue de la Porte du Bois (vers le haut de la ville) ;
  - Une desserte du lieu par un service urbain municipal.

Aussi on envisagera l'utilisation des caves existantes par un parcours intéressant destiné à recevoir des expositions ou un véritable musée souterrain.

## Organisation de l'Espace

### IV — Le Projet

Le programme étant défini comme ci-dessus, une bonne intégration du bâti au cadre existant est nécessaire.

Une liaison entre les diverses activités, musicales et commerciales, doit favoriser l'utilisation maximale de l'espace. Ceci sera réalisé par la construction d'arcades donnant accès aux commerces, servant de passages couverts, chemin vers le haut de la ville et l'autre donnant accès au centre de musique.

D'autre part le hall de ce centre constituera le repère urbain situé en face de la rue piétonne, la forme des ouvertures rappellera celle des arcades.

Un abri-bus destiné au service urbain municipal sera installé rue Montante au Palais, lieu de passage du minibus desservant l'ensemble de la ville de Joigny.

La diversité des volumes est suggérée par le parcellaire étroit.

Les façades et les ouvertures s'ouvrent largement sur la place, cette dernière est bordée d'un côté par les arcades et les commerces, de l'autre un petit jardin égayant l'école de musique, au fond le hall du centre de musique avec la salle de concert d'une capacité de 150 places.

Quant aux matériaux utilisés, la structure du bâti est réalisée en béton armé, tandis que les piliers et les murs extérieurs sont recouverts de brique et d'enduit coloré. Comme la plupart des édifices publics de la vieille ville, l'ensemble des constructions du projet sera couvert en ardoise.

### CONCLUSION

Travail d'école, ce projet de diplôme m'a permis de mener une réflexion sur le site de Joigny. Les contacts sur place m'ont permis une relation nécessaire avec les habitants, grâce aux associations locales (notamment l'Association Culturelle et d'Etude de Joigny).

Un objectif déterminant de ce travail aura été de participer à la recherche d'une solution au problème posé : comment utiliser au mieux l'espace libéré par le sinistre ?

Le projet proposé ne doit pas rester figé, il peut seulement apporter quelques idées nouvelles concernant la restructuration du vieux Joigny. En cela je souhaite contribuer à l'évolution de la réflexion générale afin de mettre en valeur les caractéristiques essentielles de la ville de Joigny.

## ROUSSEAU

CADEAUX - ART DE LA TABLE  
LISTES DE MARIAGE

50, rue Cortel



89 - JOIGNY

Tél. : 62-23-60

## CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey  
JOIGNY

Toutes opérations  
de banque, bourse, change,  
tous crédits

Tout ce qui concerne  
le pneu

## JEANDOT S.A.

Maison fondée en 1924

7, Avenue Robert PETIT

89 - JOIGNY

Tél. : 62-18-84

THOMSON  
DUCRETET  
ATLANTIC  
FRIGECO

## G. PIERROT

DISTRIBUTEUR AGREE

28, rue de l'Etape, JOIGNY

Tél. : 62.17.92

SERVICE APRES VENTE

## USINE JACQUES CŒUR



Toute l'alimentation  
du bétail

CÉZY - 89

Tél. : 63.10.01

Assurances  
Retraites  
Crédits

## Marcel RENAUD

Rue de Brion  
Place Colette

TEL. 62-08-97

89 - JOIGNY

## CENTRAL GARAGE

Concessionnaire PEUGEOT

VENTES - ACHAT - ECHANGE

Avenue Jean-Hémery

89 - JOIGNY

Tél. 62-08-76

Mécanique, Tôlerie, Peinture  
STATION SERVICE

## LES AGENCES DEMOINET

ASSURANCES  
GENERALES DE FRANCE

VOYAGES & VACANCES  
Agences de VOYAGES

29, Av. Gambetta,  
JOIGNY

Tél. : 62.07.80 - 62.22.18

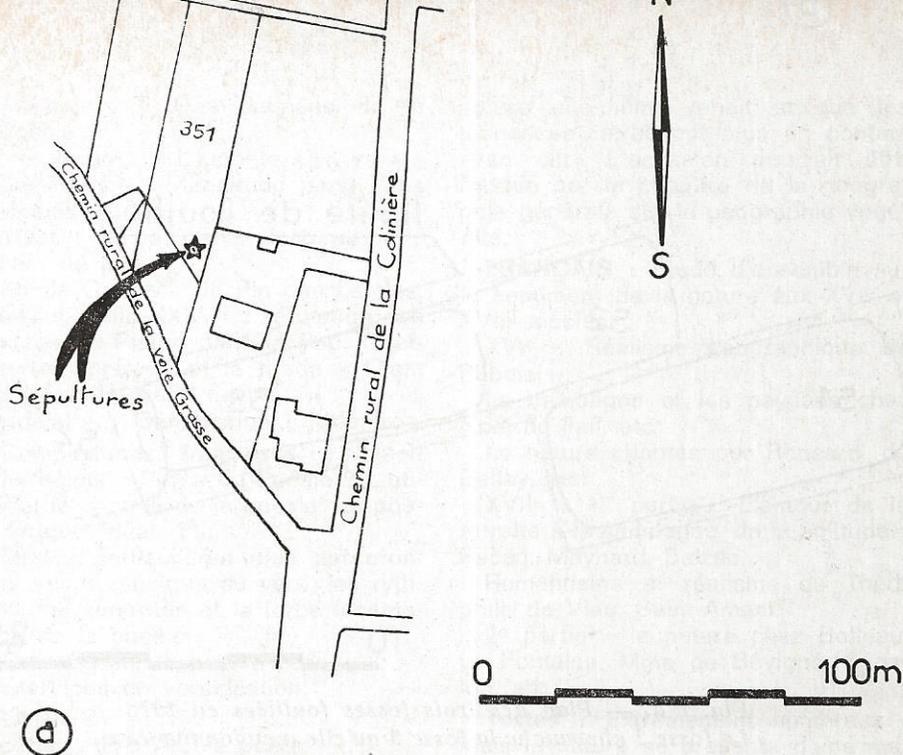


Fig. 1 a. — Situation cadastrale de la découverte

## Découverte et fouille de quelques sépultures antiques à Joigny par Didier PERRUGOT

Le cimetière de Mouchette (en limite du cimetière municipal) a toujours intéressé les habitants de Joigny. L'étude que nous présentons se propose à partir d'une découverte fortuite de poser le problème de l'habitat gallo-romain sur le site propre de la ville de Joigny.

Il y a belle lurette que l'existence d'un cimetière antique est connue à Joigny par nombre de ses habitants, mais l'étude n'en a jamais été conduite de façon satisfaisante si bien que, depuis des décennies, il n'a cessé d'être l'objet de convoitises de la part de collectionneurs ou, à tout le moins, d'amateurs d'objets guidés par l'attrait de la découverte. Cependant, une personne, Augusta Hure, alors conservateur du Musée de Sens, n'avait pas manqué de manifester un intérêt tout particulier pour ce cimetière en y consacrant plusieurs pages dans le bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne de 1929 (1). N'ayant pas pris part aux recherches, elle a dispo-

sé des informations que l'on a bien voulu lui communiquer, fort incomplètes par ailleurs.

Depuis cette date, le site a fait l'objet d'un désintéressement quasi total jusqu'au moment où, l'extension de la ville aidant, des découvertes fortuites ont été faites à l'occasion de la construction de pavillons individuels sans que les autorités archéologiques en soient averties. En 1977, un semblable fait se produisit et, fort heureusement, il nous a été possible d'intervenir pour procéder à la fouille de quelques sépultures.

### Le site

Le site est localisé au lieu-dit Mouchette dans l'espace limité à l'est par le chemin de la Collinière qui passe pour être antique et au sud-ouest par le chemin de la Voie Grasse. Il se trou-

(1) HURE (A) Les origines de la ville de Joigny (Yonne) et son cimetière antique de Mouchette, dans Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, année 1929, p. 121 à 141.

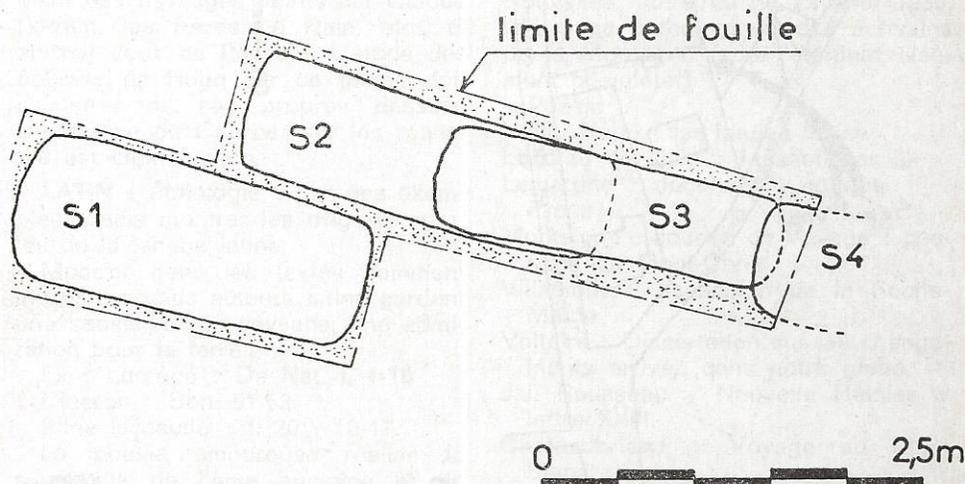


Fig. 1 b. — Plan des trois fosses fouillées en 1978  
La fosse 2 chevauche la fosse 3 qu'elle a endommagée

ve ainsi à peu de distance de la porte du Bois et occupe un replat au sol crayeux exposé au sud à l'altitude 125 mètres. En cet endroit, sous 40 à 50 cm de terre arable, les sondages de 1978 ont fait apparaître la craie dans laquelle avaient été aménagées les sépultures.

#### Circonstances de la découverte

En 1977, dans la parcelle N° 351 de la section AL du cadastre de Joigny, en bordure du chemin de la Voie Grasse et à une vingtaine de mètres de celui-ci, des travaux de terrassement et d'aménagement d'une voie d'accès précédèrent la construction d'un pavillon individuel (fig. 1. a). Au cours de ces travaux, de nombreuses sépultures gallo-romaines furent détruites sans qu'aucune de celles-ci ne retint l'attention des ouvriers de l'entreprise chargée de la construction.

En décembre de la même année, après que nous nous fûmes assurés de la présence dans les déblais de restes osseux provenant des sépultures détruites, nous avons obtenu du propriétaire l'autorisation de procéder à la fouille de quelques sépultures dans une zone de la parcelle fort heureusement épargnée par nos prédé-

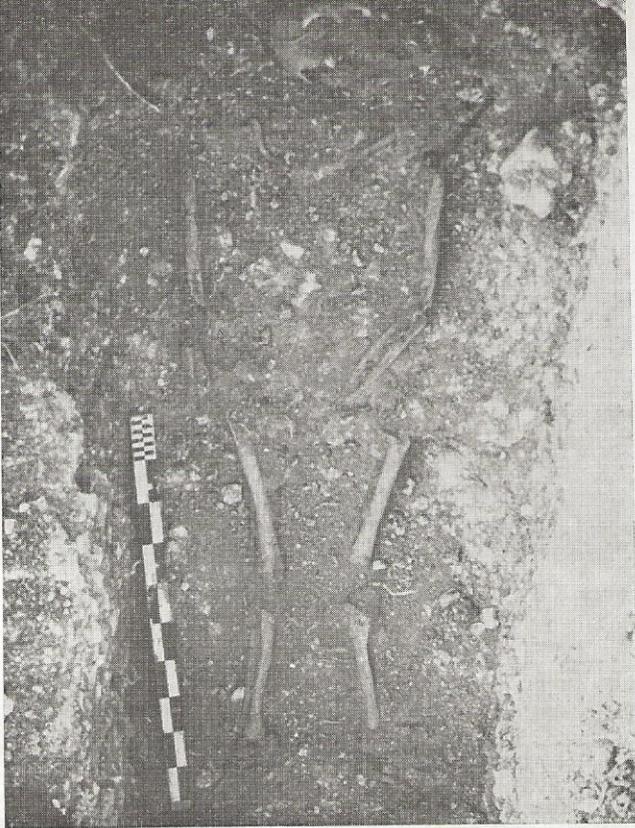
cesseurs et par les engins mécaniques. Conduite en janvier 1978, notre fouille a porté sur l'examen de trois sépultures par inhumation.

#### Inventaire des sépultures (fig. 1. b)

Les sépultures sont apparues aux fouilleurs comme des fosses orientées sensiblement est-ouest et creusées au travers de la terre arable puis dans la craie sous-jacente. Seule la fosse 1 constituait un petit sépulchre indépendant. Par contre, la fosse 2 chevauchait la fosse 3 qu'elle avait endommagée. Une quatrième fosse, que nous n'avons pas eu le loisir de fouiller, prolongeait la fosse 3 à l'est : elle procédait d'un aménagement postérieur.

#### Description des fosses (fig. 2)

**Fosse 1** : longueur 2,35 m, largeur 0,95 m, profondeur 1,25 m sous le sol actuel. Extrémités est et ouest arrondies. Remplissage fortement crayeux. Bien qu'aucune trace ligneuse n'ait été remarquée dans le remplissage, l'existence d'un cercueil est cependant attestée par la présence de 11 clous de fer rencontrés à deux niveaux différents, les uns sur le fond



*Photo n° 1. — Dans le remplissage, présence de quelques gros silex, de tessons de poterie épars et d'ossements*

de la fosse à hauteur de la partie inférieure du squelette et les autres avant l'apparition de celui-ci. Les premiers assemblaient le fond du cercueil avec les parois et les seconds fixaient le couvercle à ces dernières. La disposition des clous suggère ici l'emploi d'un cercueil de plan sensiblement trapézoïdal, plus étroit aux pieds qu'à la tête, mesurant de 52 à 45 cm de large pour une longueur de 1,77 m.

Le cadavre, celui d'un homme d'une cinquantaine d'années, était assez bien conservé. Il n'en subsistait cependant que le squelette disposé tête à l'ouest en décubitus dorsal, les mains ramenées sur le pubis. Aucun objet n'accompagnait le défunt. A noter le caractère métopique de l'individu. Taille 1,55 m.

**Fosse 2** : longueur 2,41 m, largeur 78 cm, profondeur 1,25 m (voir photo N° 1). Extrémité ouest faiblement arrondie. Dans le remplissage, fortement crayeux, présence de quelques gros silex, de tessons de poteries et d'ossements épars provenant de la

sépulture sous-jacente S3. Avec ces éléments, on a retrouvé 14 clous de fer répartis en deux niveaux respectivement situés à 95 et à 125 cm sous le sol actuel. Au premier niveau, correspondaient 6 clous (A à F) matérialisant l'emplacement du couvercle d'un cercueil de forme trapézoïdale, plus étroit aux pieds qu'à la tête et mesurant de 41 à 25 cm de large pour 1,98 de long. Au second niveau, c'est à dire au fond de la fosse, 6 autres clous disposés horizontalement (G à L) paraissaient limiter le fond du cercueil, de même forme que le couvercle mais de largeur plus importante car mesurant de 50 à 38 cm.

Tous ces clous mesurent de 7 à 8 cm de longueur pour une section carrée de 7 à 10 mm de côté. Deux exceptions cependant, les clous C et F dont la longueur est réduite à 6,7 et 4,9 cm pour une section carrée de 8 à 6 mm de côté. La tête de tous ces clous est légèrement bombée, plate en dessous, épaisse de quelques millimètres : le diamètre moyen atteint 20 mm.

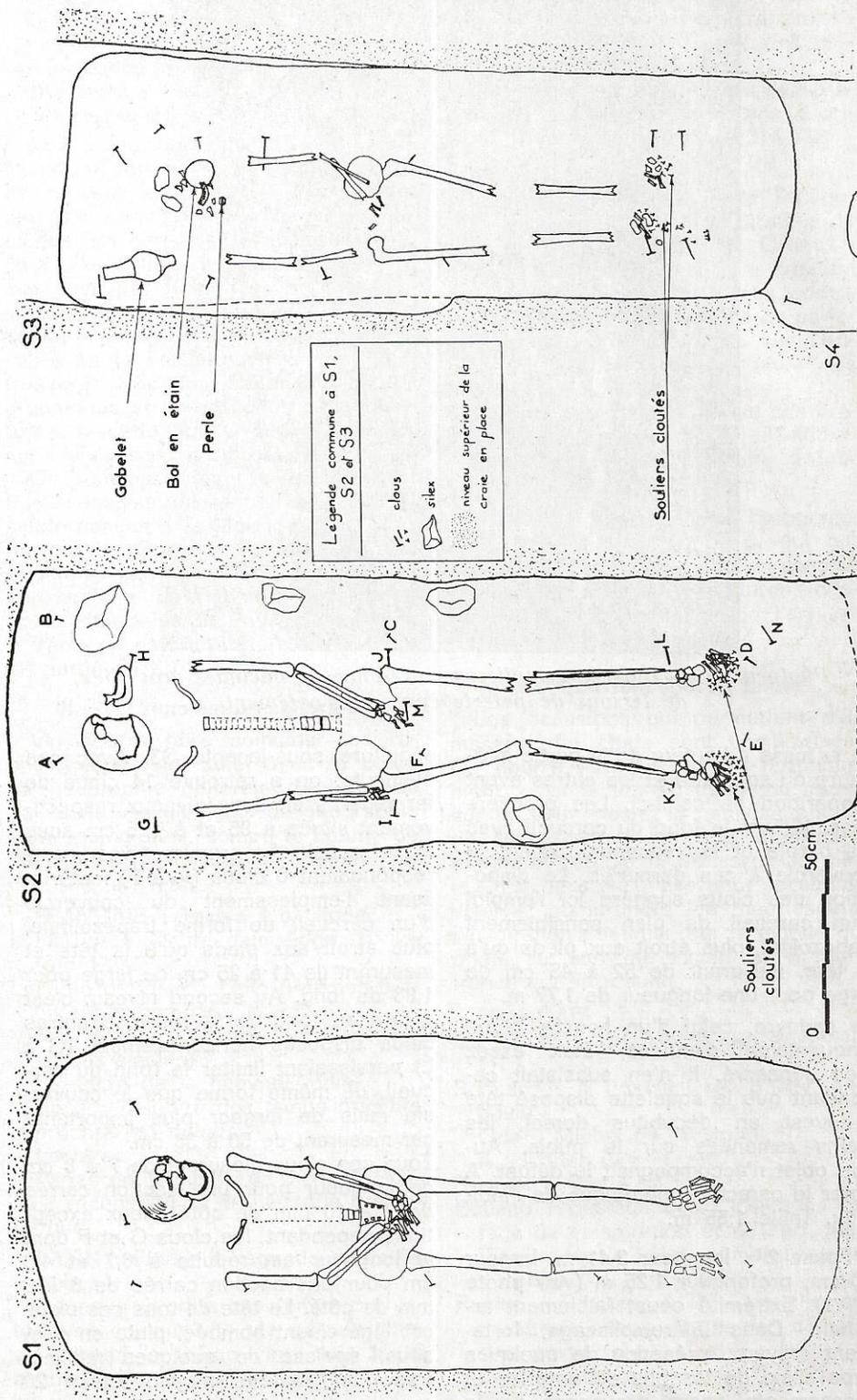


Fig. 2. — Plan des sépultures 1, 2, 3

Il n'y avait pas superposition entre le contour suggéré par les clous du premier niveau et celui limité par les clous du second, cette constatation s'expliquant très simplement si l'on songe à un glissement horizontal et latéral du couvercle au moment de la décomposition des parois du cercueil. Enfin, deux clous épars (M et N) semblent avoir appartenu au cercueil de la sépulture 3.

Le cadavre, celui d'un homme d'une cinquantaine d'années, avait été couché sur le dos, tête à l'ouest, bras gauche ramené sur le pubis, bras droit le long du corps. Il mesurait in situ 1,72 m. Aux pieds, ont été retrouvés de nombreux petits clous, derniers restes d'une paire de souliers cloutés. Selon toute vraisemblance, d'autres effets en matières périssables accompagnaient le défunt mais ils ne nous sont pas parvenus.

**Fosse 3** : longueur, 2,1 m, largeur 1,35 m.

Plus de la moitié ouest de cette sépulture avait été endommagée à l'occasion du creusement de la sépulture 2. Du cercueil, il ne subsistait que les clous du fond au nombre de 13. Ceux-ci, par leur disposition, restituaient le contour d'un caisson de forme trapézoïdale, mesurant 42 à 30 cm en largeur pour une longueur de 1,7 m. Le squelette, celui d'une femme d'une quarantaine d'années, se présentait en décubitus dorsal, tête à l'ouest, bras gauche ramené sur le bassin, bras droit le long du corps. Seuls, les os longs, quelques morceaux du crâne et de bassin avaient échappé à la décomposition. Le corps était accompagné d'objets funéraires dans le cercueil avant l'inhumation : en voici l'inventaire (fig. 3) :

- aux pieds, restes d'une paire de souliers cloutés.
- vers la mâchoire inférieure, perle de forme grossièrement sphérique en pierre gris-jaune, décorée de saillies verticales et arrondies vers l'extérieur. Diamètre ext 25 mm, de la perforation 8 mm, hauteur 20 mm.
- sous la mandibule et à gauche du défunt, restes d'un bol en étain très détérioré par l'action du gel,

de l'oxydation et de la pression des terres. Le fond, de diamètre extérieur 41 mm, est concave. Les parois sont fines (épaisseur 2 mm) et le rebord saillant. Le diamètre extérieur du récipient est de 9,5 cm. Quant à la hauteur, elle ne devrait guère excéder 35 mm.

- près de l'épaule droite, dans l'angle supérieur du cercueil, gobelet en céramique à couverte métalliscente. Le col est très élargi. La panse se raccorde à un pied très étroit. Le décor est caractérisé par deux bandes guillochées à la roulette et respectivement situées au niveau de l'union col-épaule et sur le retour de panse. Diamètre de la panse 83 mm, hauteur 172 mm.

## Observations générales sur l'aménagement des sépultures

### 1) Orientation

L'orientation de la plupart des sépultures du cimetière est indiscutablement solaire ; cette disposition, tête à l'ouest, a été maintes fois remarquée dans la région et en particulier à Pont-sur-Yonne (2), à Sens (3), à Fontaine-la-Gaillarde (4), et à Villiers-sur-Tholon (5). A Joigny, il eût été intéressant de raisonner sur un grand nombre de tombes mais en l'absence d'observations précises laissées par nos prédécesseurs, nous ne pouvons nous prononcer à leur sujet. Dans le cas présent cependant, les sépultures sont toutes trois parallèles et, par rapport à l'est, présentent un décalage de 15° vers le sud ce qui situerait en mars ou octobre de l'année la période maximale de creusement, étant entendu que la sépulture 2 aurait été creusée de nombreuses années après la sépulture 3.

(2) PRAMPART (J-Y) La nécropole gallo-romaine de Pont-sur-Yonne, dans Bulletin de la Société Archéologique de Sens, 1974, p. 34 et 35.

(3) DELINON (M) L'aqueduc Saint-Philibert et le vicus Saint-Savinien, dans Bulletin de la Société Archéologique de Sens, 1971, p. 14 et 15.

(4) Fouille inédite. Renseignement oral aimablement communiqué par J.P. Sarrazin.

(5) D'après le compte rendu de la fouille, aimablement communiqué par l'auteur, Jean-Paul Delor.

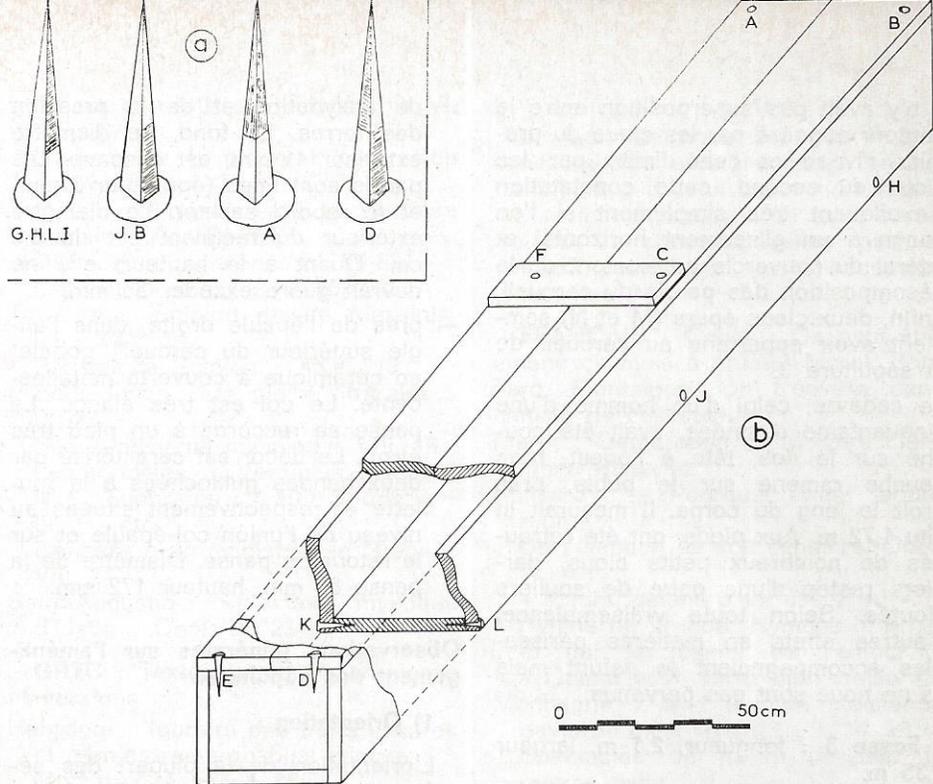


Fig. 3. — en a, types de clous de la sépulture 2 avec traces de bois  
 en b, essai de restitution du cercueil de la sépulture

## 2) Structure

Le mode de sépulture pratiqué ici a été souvent constaté dans la plupart des cimetières de la région, aussi bien laténiens, gallo-romains que mérovingiens ou post-mérovingiens. Ce caractère semble lié à l'utilisation rationnelle de terrains peu fertiles mais se prêtant particulièrement bien au creusement de fosses individuelles. Les fosses sont creusées à des profondeurs jugées importantes : hormis ce détail, elles ne sont guère différentes de toutes celles relevées au niveau local pour des époques plus récentes.

Aucun aménagement particulier n'a été remarqué au cours de la fouille si ce ne sont les quelques pierres observées dans la sépulture 2 et qui paraissent avoir calé le cercueil au moment de l'inhumation. Cette sépulture, la plus récente du groupe semble-t-il, témoigne en outre d'une absence de signalisation des tombes en surface ou, à tout le moins, d'un écart chronologique suffisamment important pour avoir permis la disparition de toute marque extérieure de sépulture signalant S3 en cet endroit.

L'utilisation du cercueil n'a rien d'exceptionnel en soi car l'on sait qu'à cette époque, leur emploi était très fréquent : la fouille récente de Villers-sur-Tholon vient à point pour le confirmer une nouvelle fois. Sur presque tous les clous recueillis dans les sépultures, on a relevé la présence de fibres de bois bien souvent sur la tige mais aussi sous la tête. Imprégnées dans l'oxyde de fer, elles se présentent de plusieurs façons selon la position du clou dans l'assemblage des planches du cercueil (fig. 3. a). Ainsi, pour les clous du fond de S2, l'on reconnaît des stries transversales sur une partie de leur longueur ce qui suggère un assemblage conforme au schéma de la figure 3. b. On envisage de la sorte des grands côtés latéraux bordant le panneau du fond et cloués à ce dernier. L'assujettissement des petits côtés aux parois latérales se serait effectué par exemple dans le sens vertical au moyen d'un assemblage en queue d'aronde. Quant au couvercle, nous pensons qu'il était fixé aux petits côtés du caisson par l'intermédiaire des clous A, B et D, E et que, formé de deux planches juxta-

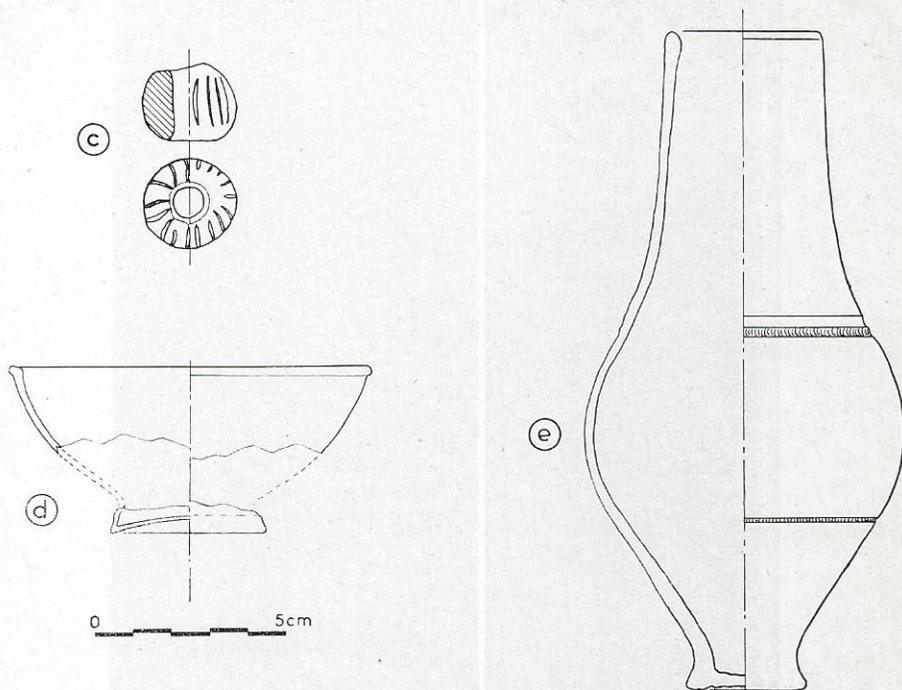


Fig. 3. — en c, d, e, mobilier de la sépulture 3 : perle en pierre décorée de saillies verticales, bol en étain, gobelet en céramique à couverture métallisée, décoration à la roulette

posées dans le sens longitudinal, un tasseau le maintenait à mi-longueur grâce aux clous C et F, en fait les plus petits jamais trouvés dans la sépulture 2.

### 3) Conservation. Position des corps

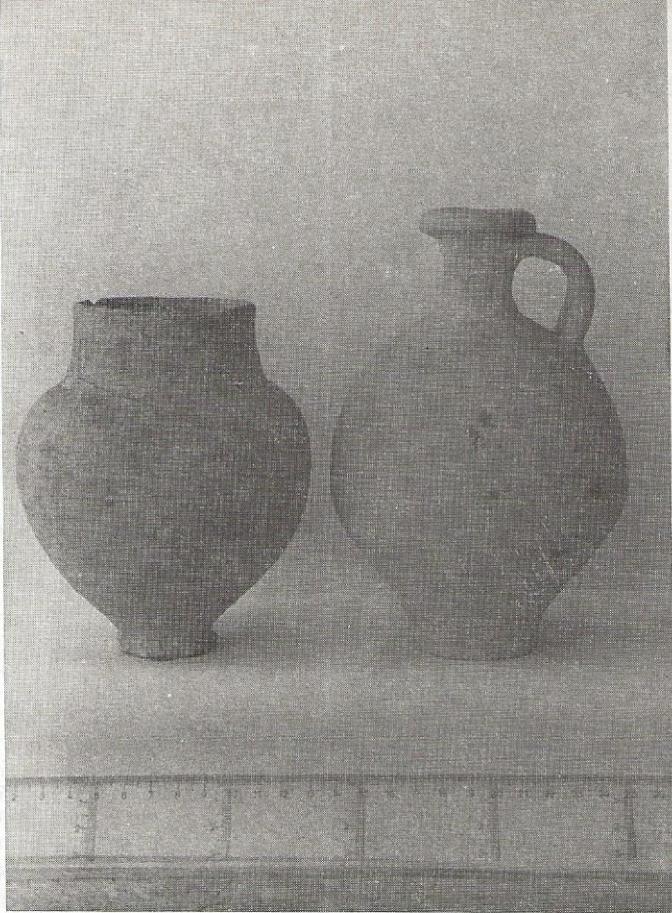
L'état de conservation des squelettes est peu satisfaisant. Ceci semble lié à l'absence de protection des tombes mais aussi à l'existence d'un milieu peu favorable à la préservation des os. Dans les trois cas, seules les parties diaphysaires des os longs, les boîtes crâniennes fissurées et écrasées, mandibules, clavicules, des débris de vertèbres, quelques phalanges et fragments de bassins nous sont parvenus. Ces vestiges ont permis malgré tout de procéder à l'identification des individus exhumés et de définir la position des corps. Ceux-ci, sans exception, ont été allongés sur le dos, bras ramenés sur le bassin ou partiellement le long du corps. Il s'agit de positions bien connues de la plupart des archéologues du sénonais

car elles ont été observées fréquemment en milieu funéraire gallo-romain. L'étendue restreinte de notre champ d'investigations empêche bien évidemment la généralisation de ce type d'observations.

### 4) Le mobilier funéraire. Datation

Deux des trois sépultures ont livré du mobilier. Pour l'examen de celui-ci, il convient de faire une distinction entre les accessoires du costume et le dépôt d'offrandes proprement dit. Nous rangerons parmi les objets de la première catégorie les souliers cloutés dont la présence est attestée dans deux cas. Il y a lieu de remarquer que ces souliers n'avaient pas été déposés dans le cercueil aux côtés du défunt mais qu'ils se trouvaient bel et bien en position fonctionnelle au moment de l'inhumation.

A chacun de ces souliers, correspondaient dans la sépulture un amas de petits clous dont il est difficile de préciser s'ils étaient fixés à une semelle de bois ou de cuir. Avec une



*Fig. 4. — Récipients trouvés dans une sépulture de Mouchette en 1977*

forte présomption cependant, nous songeons à des chaussures de cuir semblables à celles, de même époque, trouvées pratiquement intactes au fond du puits des Noues d'Abandon, commune de Joigny (6). En se basant sur la quantité numérique des clous recueillis, nous pouvons estimer que les chaussures du cimetière de Mouchette comptaient de 75 à 80 clous chacune. En règle générale, la tête du clou est circulaire, de diamètre moyen 11 mm pour une hauteur de 16 mm. Bombée à l'extérieur et concave en dessous, elle est liée à une tige de faible section et de peu de longueur (10 mm).

Les seules offrandes rencontrées

(6) Sur cette découverte, voir GALLIA, tome 39, 1981, p. 439 et GALLIA, tome 37, 1979, p. 463-464. On consultera le N° 31 de la revue l'Echo de Joigny : un habitat rustique gallo-romain à Joigny (Les Noues d'Abandon) par l'auteur, p. 11 à 32.

sont celles de la sépulture 3. Leur position dans le cercueil n'est pas significative dans le cas présent quoique le bol en étain ait pu glisser contre l'épaule gauche du défunt au moment de l'inhumation. Quant à la perle, elle semble avoir été suspendue à une cordelette ce qui explique sa présence à quelques centimètres sous la mandibule. Enfin, le gobelet déposé à la droite du crâne est intéressant : les caractères de sa fabrication, les techniques de décor employées et la forme sont autant d'éléments qui permettent de le rapprocher à juste raison des productions de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux. Ce récipient est comparable à plusieurs exemplaires provenant des Noues d'Abandon et particulièrement bien datés de la première moitié du quatrième siècle. C'est pourquoi nous pensons qu'il se rattache à cette période et qu'il offre de la sorte un jalon chronologique

appréciable pour préciser l'utilisation du cimetière de Mouchette.

Cette datation ne contredit nullement les impressions qui se dégagent de l'examen d'autres récipients découverts par nos prédécesseurs, en particulier la jatte forme Chenet 323, le mortier du type Drag 45 et le vase à deux anses et au décor peint (7). Toutes ces céramiques datent du quatrième siècle et confirment que le Bas Empire est bien représenté dans la nécropole. Ce serait semble-t-il la phase finale d'utilisation car aucun témoignage sérieux ne vient à l'appui d'un usage plus récent, du Haut Moyen Age par exemple. En revanche, plus difficile à déterminer reste la date de première utilisation du site comme lieu de sépultures. Nous pouvons malgré tout en avoir une idée car on ne signale à aucun moment la présence d'incinérations au nombre des découvertes : or, celles-ci sont généralement contemporaines du premier siècle de l'ère romaine et d'une partie du second. En outre, deux récipients retrouvés dans une tombe par un particulier et conservés par lui fournissent quelques lueurs à ce sujet (fig. 4). Le premier est une cruche de fabrication sénonaise et le second un pot ovoïde issu de l'atelier de la Villeneuve au Châtelot (8). Elles datent toutes deux de la seconde moitié du deuxième siècle et précisent du même coup les origines du cimetière de Mouchette, qu'il convient de placer durant l'époque antonine.

## 5) Conclusion

On ne peut guère tirer de conclusions précises à partir d'une fouille de sauvetage aussi limitée en étendue. Cette recherche a cependant permis quelques observations intéressantes sur les modes de sépultures et démontré que le lieu dévolu à celles-ci a fait l'objet d'une fort longue utilisation. Ceci, lié aux critères chronologiques énoncés plus haut, conduit à une durée d'utilisation qui ne peut excéder deux siècles et demi.

Il reste maintenant à rattacher le lieu des morts à celui des vivants mais jusqu'à présent, le sous-sol de Joigny n'a jamais livré les restes d'une quelconque substruction en rapport avec une bourgade gallo-romaine. Ce n'est pas sans contradiction avec le cimetière dépendant d'une agglomération grande ou petite et dont la règle veut qu'il ait été installé à la périphérie de cette dernière mais sans toutefois la pénétrer. Force est donc de reconnaître au lieu-dit Mouchette la présence d'une nécropole incontestablement gallo-romaine et destinée à une population rurale que l'on imagine facilement disséminée dans la grande plaine alluviale qui s'étendait en contrebas. Là, les vestiges d'habitats abondent mais pas les sépultures. C'est, d'après nous, entre toutes les informations qui nous ont paru s'imposer au long de cet article, celle qui méritait d'être signalée à propos de cette découverte faite au cimetière antique de Mouchette.

Didier PERRUGOT.

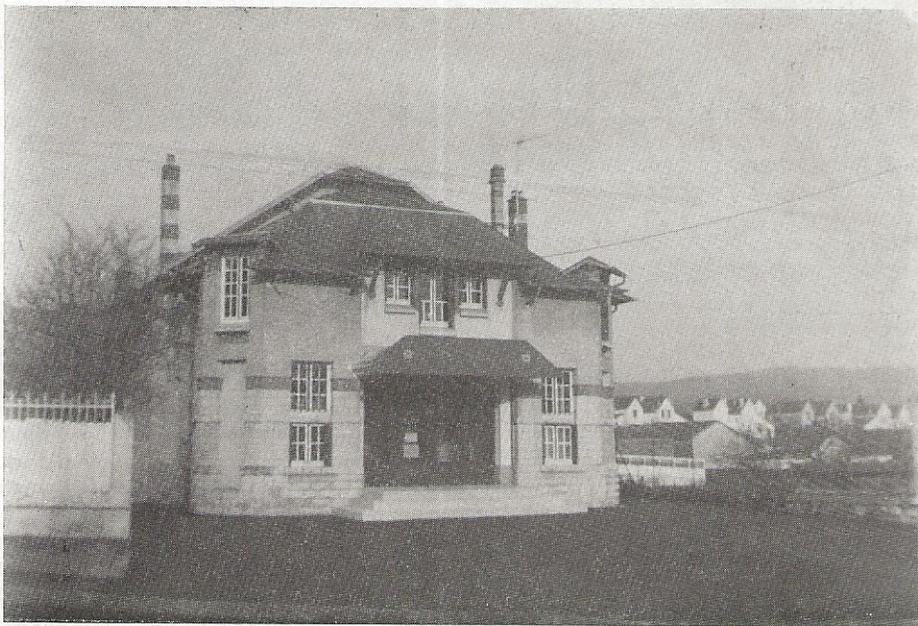
(7) Il nous a été possible de bénéficier d'informations grâce au compte rendu de fouille donné par Célestin LALLIER à la Bibliothèque de Joigny et dans lequel nombre de récipients sont figurés.

(8) Pour la cruche, voir quelques exemplaires figurés dans le Bulletin cité en (2). Pour le vase ovoïde, on trouvera dans GALLIA, tome 31, 1973, p. 408, un bel éventail des formes céramiques gallo-romaines produites par l'atelier de la Villeneuve au Châtelot (Aube).

## L'atelier de MAUDE

STAGES DE TISSAGE  
ET FILAGE  
PRES DE LA FORET D'OTHE  
week-end ou semaine

**Pour tous renseignements :**  
**Tél. 80.05.83**



*La Salle Paroissiale (Boulevard Lesire-Lacam)*

## LA SALLE PAROISSIALE

par Jacques **BOLZINGER**

### LA SALLE DU LUXEMBOURG

Ça y est : ils sont donnés, les premiers coups de pioche qui doivent nous permettre — quand beaucoup d'autres auront suivi, et qu'après les terrassiers, les maçons, menuisiers, couvreurs, peintres, vitriers, plombiers, zingueurs et Cie seront passés... — d'avoir enfin *Notre Salle Paroissiale*, et d'être chez nous pour toutes nos réunions et séances.

Ce n'est pas que nous ayons été si mal dans notre vieille salle du Luxembourg, ni que nous n'y ayons fait ensemble du bon travail. Nous lui devons au contraire une vraie reconnaissance pour nous avoir accueillis si souvent, pour tant de choses et dans une atmosphère de telle cordialité, de si chaude sympathie, que l'on avait très vite oublié qu'en effet elle manquait de confort.

Quatre murs nus, un sol de terre battue, pour s'asseoir des chaises dont à chaque fois quelques-unes de plus achevaient de rendre l'âme, ou des bancs qui finissaient par n'avoir plus qu'un minimum dangereux de pieds... l'évangélique pauvreté dans tout son charme, mais avec tous ses aléas. On était tassé, pressé, les âmes seules

étaient à l'aise et les esprits et les cœurs à qui tantôt s'offrait la communion à un même idéal de beauté et de vérité, et tantôt la douce détente d'une joie saine et de bon aloi.

Il n'est que juste, avant de quitter notre vieux local, de remercier tous ceux, conférenciers, artistes, fabricants de décors — pauvres cher amis, qui avez fait des merveilles... avec rien — à qui nous devons tant de choses précieuses... C'était une des originalités du quartier, nos déménagements perpétuels et ces entassements pyramidaux de chaises sur la vieille chignole de l'imprimerie... ou bien tout bonnement sur la tête à la manière de quelque vaste chapeau chinois... On veut bien reconnaître que nos séances furent toujours assez réussies, avec une sorte de caractère propre, de note personnelle qui achevait de leur donner tout leur cachet. On ne se doute peut-être pas assez de la somme de dévouement, patient, obscur, qu'il faut pour aboutir, quand on part de zéro et qu'on est si peu des professionnels !... Puissions-nous, en émigrant, ne rien perdre des qualités qui firent le succès d'hier, et garder pour les réunions de demain, le même cœur, la même âme !

*(Bulletin paroissial de 1927)*



On rencontrait les acteurs... ici Mlle Convert (alias Mme Chénet) et M. Nicaise (1933)

Cette Salle va être pendant vingt ans, de 1930 à 1950, le pôle d'attraction de la vie paroissiale. On y fit de tout. Elle fut centre d'art, maison de jeunes, salle de catéchisme, etc.

On y donna des conférences. On se souvient des conférences de l'académicien Henri Bordeaux, de l'abbé Thellier de Poncheville, de nombreux journalistes, sans oublier les conférences avec projections, si goûtées, de tel ou tel de nos compatriotes jovinien, en particulier celles de Louis Mouchon. On y joua des pièces de théâtre. Ce fut la grande époque de la Salle paroissiale. On y donna tous les succès du temps : *Le Rosaire*, *Le locataire du Troisième sur la cour*, *Ces dames au chapeau vert*, *Merlusse*. On se lança aussi dans des œuvres plus difficiles comme *Les Précieuses ridicules*, *Le voyage de M. Perrichon*, *Le Chapeau de paille d'Italie*, *Sud*, *Crainquebille*, *Le Chant du Berceau*. On atteignit des sommets avec *Mireille*, *Les Noces de Jeannette*, avec l'oratorio *Les Béatitudes*, de César Franck. On y donna aussi des concerts instrumentaux. Le public jovinien se montrait très friand de ces soirées culturelles. On se pressait aux deux séances du dimanche, et à la reprise du mardi soir. On trouvait charme à l'audition de beaux textes, ou de belles musiques, mais aussi au fait qu'ils étaient présentés par nos compatriotes de Joigny. Qui ne se souvient des interprètes du *Rosaire*..., en les rencontrant dans les rues de Joigny ! On s'enchantait encore au souvenir de l'éblouissante distribution des interprètes de *Crainquebille*. Tout Joigny reconnaissait ces magistrats, ces figurants, ces acteurs, qui geignaient sur les malheurs du marchand de quatre-saisons de Montmartre.

*Biographie de l'Abbé Vulliez.*

### LA SALLE PAROISSIALE

Il y avait grande animation en certaines de ces journées de 1927 ou 1928, dans la « salle du Luxembourg », sorte d'assez vaste remise ou grange donnant sur la rue du Luxembourg. En effet, le prêtre de la paroisse, Monsieur l'abbé VULLIEZ, homme cultivé autant que dynamique, avait décidé d'emprunter la salle pour y faire jouer une pièce théâtrale par des acteurs bénévoles, dames et messieurs du patronage ou sympathisants du quartier. Et il s'agissait de préparer le local : nettoyage, disposition de la scène et des sièges et surtout décoration florale. Les personnes de la commune libre de Saint-André qui, chaque année, se dévouent pour exécuter ce genre de travail, dans la décoration des chars fleuris, imagineront facilement la longue patience, l'ingéniosité, et le labeur qu'il fallut pour mener à bien cette importante partie des préparatifs. Enfin, tout fut au point. Les répétitions s'étaient succédées sous la férule assez exigeante mais compétente de l'abbé, et bientôt, on fut en mesure de présenter au public la première d'une longue série de pièces qui devaient tailler une réputation méritée audit abbé et à ses collaborateurs.

Ce furent « les Romanesques », du brillant Edmond Rostand. Succès complet ; qui justifia d'ailleurs plus tard une reprise à la salle du Boulevard Lesire-Lacam. Mais n'anticipons pas.

Cette réussite encouragea tout le monde à persévérer et, quelque temps après, on joua : « Ces dames aux chapeaux verts », de Germaine Acremant. Cette pièce était un triomphe de l'époque, sur je ne sais plus quelle scène parisienne. Elle fut un nouveau suc-



*La troupe de la salle paroissiale dans les Précieuses Ridicules*

cès, en tout cas, à la salle du Luxembourg, avec, comme brillante protagoniste dans le rôle d'ARLETTE, Mademoiselle TROUILLET aujourd'hui Madame CHENET.

Puis se succédèrent, jusqu'en 1939, toute une série d'interprétations théâtrales, même chantées, parmi lesquelles nous citerons : « Le chant du berceau », avec costumes du Théâtre des Champs Elysées, « Le locataire du troisième », avec M. H. GASTEAU, « Le Rosaire », avec Madame CHENET, « Le voyage de Monsieur Perichon », avec un autre acteur de talent, Monsieur PREVOST, « Merlusse », de Marcel Pagnol, « Le grillon du foyer », « Les Précieuses ridicules », avec Mademoiselle Amélie GASTEAU et Madame CHENET, « L'Ecole des charlatans », satire d'une certaine médecine, avec Monsieur GAUDET, « La rente viagère », « Jean-Marie », « Vieille Maman », « Tante Marie », jouée en présence de l'auteur, « Le Pacha » ; Nous ajouterons, pour terminer, deux pièces musicales qui furent le « clou de cette suite. D'abord « Les Noces de Jeannette » chantées par Mademoiselle Simone CONVERT, aujourd'hui Madame LAURENT, et Monsieur BARET, de l'Ecole Saint-Jacques, ensuite, un extrait de « Mireille », chanté par Mademoiselle Simone CONVERT également. L'accompagnement au violon était fait par Monsieur PARISOT. Notons que, pour ces parties chantées, Monsieur l'Abbé VULLIEZ avait fait prendre des leçons de chant aux interprètes. Rappelons aussi que, fréquemment, il faisait assister les acteurs en spectateurs à divers théâtres, aux pièces qu'ils devaient jouer, avant de les produire à Joigny. Ils pouvaient ainsi mieux se

pénétrer de la personnalité de leurs rôles.

Entre temps, on avait acheté le terrain du N° 9, boulevard Lesire-Lacam, donnant à la fois sur ledit boulevard et sur la rue du Luxembourg. Puis la Société Immobilière du Jovinien autorisa Messieurs DEPREAUX et VULLIEZ à y construire, en 1930, une salle paroissiale, qui fut dessinée, avec la collaboration de Monsieur l'Abbé MEIGNIEN, professeur à Saint-Jacques.

C'est là que furent jouées la plupart des pièces ci-dessus énumérées.

La guerre de 1939, disloqua la petite troupe.

Cependant, on note encore, après la guerre, avant la revente de la salle à Monsieur PELLETIER en septembre 1967 : « Noël sur la place », « l'oiseau bleu », une reprise du « Chant du berceau » et des « Romanesques ».

Citons, pour terminer, certains acteurs qui illustrèrent ces quelques années de théâtre et me reviennent en mémoire (que les autres veuillent bien m'excuser de ma défaillance). Madame CHENET, Mademoiselle Germaine POPPET, Mesdemoiselles LAURIN, Mademoiselle Paul LANCERON, actuellement Madame BOUQUIN, Mademoiselle Convert, actuellement Madame LAURENT et Monsieur BARET, les chanteurs de la troupe, Mademoiselle Amélie GASTEAU, Monsieur Hubert GASTEAU, Mademoiselle Marthe LORONNOIS, Mademoiselle Thérèse CHANTEREAU, Monsieur PREVOST, Mademoiselle Juliette LEBOEUF, Mademoiselle Geneviève BIGNET, Monsieur GAUDET, Monsieur PARISOT comme musicien.

Joigny, le 6 février 1982.

Jacques BOLZINGER.



*M. Mouza, maire de Joigny expliquant, depuis la Côte Saint-Jacques les projets d'aménagement de cette partie de la ville (1<sup>er</sup> mai 1965)  
On reconnaît à gauche le Chanoine Mégnyen et le Chanoine P. Gallet*

## L'ABBÉ PAUL MÉGNIEN

Le 1<sup>er</sup> mai 1977, le lendemain de la Fête des Anciens de l'Ecole Saint-Jacques, décédait au moment de dire la messe à Saint-Denis-les-Sens le Chanoine Mégnyen, professeur puis directeur et supérieur de l'Ecole de la rue du Faubourg (1927-1962). A l'époque, nous n'avons pas fait paraître d'article pour rappeler son action pédagogique, son érudition, ses talents artistiques.

Après cinq ans, il nous a paru utile de dire l'influence profonde laissée par le « P.M. » sur tous ses élèves de Saint-Jacques en publiant un mémoire rédigé avant la Guerre de 1940 et qui correspond tout à fait aux préoccupations actuelles de nombreux pédagogues.

Nous qui avons été ses élèves, nous pouvons témoigner que l'entrée en seconde ou en première marquait une étape importante de nos « Humanités » et cette recherche en commun que l'on nous proposait nous a beaucoup aidé à aimer nos études, à en garder le goût. Le lecteur pourra mesurer la différence d'exigence de culture classique avec la pratique actuelle.

Faut-il rappeler qu'un professeur prêtre qui avait un piano personnel, qui faisait de la peinture (parfois très moderne), qui montrait une grande réserve vis à vis de la liberté de conscience, nous étonnait et n'était pas, autant qu'on le sache, une figure ordinaire dans un Petit Séminaire de province.

C'est dire que nous lui sommes reconnaissants d'avoir accepté de vivre à Joigny et d'y être resté 35 ans.

**Pierre LEBŒUF**

## Les centres d'intérêt

Nous connaissons bien, peut-être pour l'avoir composé nous-mêmes, l'horaire de nos élèves. Prenons une de leurs journées de travail, au hasard et, heure par heure, demi-heure par demi-heure, suivons pas à pas ce programme. Quelle bigarrure, franchise ! Quel tintamarre, avouons-le, de choses hétéroclites ! Le soir venu, quel cahos dans ces jeunes cervelles. Qui de nous accepterait de travailler avec un emploi du temps si chargé d'occupations diverses ? de vivre sur un rythme si brisé ?

Les enfants aiment la diversité, dira-t-on. Sans doute ne peuvent-ils s'appliquer aussi longtemps que nous à un travail aussi suivi. Mais secondes et premières sont déjà plus capables de soutenir un travail de plus longue haleine. Et surtout, ce que j'incrimine ici, ce n'est pas tant la diversité des occupations, que la dispersion d'esprit produite par le manque souvent inconscient ou involontaire, parfois systématique, d'ajustement, d'harmonie d'une discipline à l'autre, et, dans la même discipline, d'un cours à l'autre, d'une devoir à l'autre.

Des exemples ? En seconde, il y a inharmonie, impérée celle-là, entre le programme d'histoire et celui de littérature. Le premier comporte l'étude des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le second, celle des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>. Résultats : trois siècles à étudier - et c'est trop, trois siècles décalés les uns sur les autres - et c'est inharmonique.

Autre exemple d'inharmonie, qui peut celle-là, relever en partie d'une mauvaise organisation de notre part :

— programme des cours de français de cette semaine : 1 heure d'explication de textes : extraits d'un romancier du XIX<sup>e</sup> ; 1 heure de cours sur le XVI<sup>e</sup> ; 1 heure sur la tragédie classique à l'étude.

— programme de cette journée : 1 heure de textes latins : Tite-Live, récit de bataille ; 1 heure pour la correction de la version grecque : une page de Xénophon sur Socrate ; 1 heure de textes grecs : Homère (laissons de côté l'heure de mathématiques et l'heure de langue vivante).

Les devoirs donnés aux études offrent la même diversité, disons plutôt

le même disparate, causant la même dispersion de pensée. C'est donc à toute heure nécessité pour l'élève de faire oublier tout ce à quoi il vient de penser et de s'intéresser, pour entrer dans un groupe d'idées et de faits tout nouveaux et se mouvoir dans une atmosphère intellectuelle ou artistique absolument nouvelle.

C'est cela en grande partie qui constitue pratiquement ce qu'on a appelé justement le « malmenage ». Et ce malmenage est un fait bien réel, plus que le fameux « surmenage » qui est davantage dans les plaintes des parents et les déclamations des pédagogues de cabinet, que dans la tête des enfants. Pour eux, en effet, on peut en être sûr, ils ne feront pas plus qu'ils ne peuvent et arriveront toujours, automatiquement, si ce n'est pas volontairement, à ramener tout ce qu'ils ont à faire, à la mesure du temps dont ils disposent, à leur degré de résistance physique au niveau de leurs capacités intellectuelles ; et ainsi ils établiront, malheureusement, un compromis, variable au gré des circonstances et de leurs dispositions personnelles, entre qualité et quantité.

L'École nouvelle, qui a cru sans doute, parfois, découvrir l'Amérique, mais qui certainement veut s'appuyer sur une psychologie de l'enfant plus vraie, plus concrète, a mis à la mode la méthode des « centres d'intérêt ». Inutile, pensons-nous d'expliquer en quoi elle consiste. Un sujet et pris comme thème - et ce thème d'ailleurs est proposé par les circonstances de la vie, par un fait important susceptible d'avoir frappé les enfants - et pendant un jour, ou huit, ou un mois, tous les travaux, exercices, devoirs, etc., sont orientés sur ce sujet, rayonnent de ce centre, s'appelant les uns les autres, s'éclairant mutuellement. L'enfant fait ainsi le tour d'une question, sur laquelle il acquiert une science encyclopédique à sa mesure. Pour sa formation intellectuelle, l'avantage est qu'il aura l'impression que tout se tient dans la vie, dans la réalité, et que tout doit se tenir semblablement dans sa tête.

Dans quelle mesure pouvons-nous, dans l'enseignement secondaire, utili-

ser cette méthode comme remède contre le « malmenage » ?

Je donnerai des exemples qui s'appliquent surtout, mais pas uniquement à la classe de Seconde, parce que c'est dans cette classe que j'ai pu faire les expériences de ce genre.

Maintenons avant tout, comme principe, que le programme qui est assigné à la classe doit être exécuté intégralement. Il ne peut donc s'agir ici que de méthode, d'originalité, si l'on veut, dans la mise en œuvre du programme ou le choix des matières libres, comme le sont les devoirs et les textes à expliquer. Là le professeur se sent libre, il a même compris la nécessité qu'il y a pour lui de trouver en tout « la manière » qui s'accorde le mieux avec son tempérament personnel.

Voici donc quelques suggestions pratiques, résultats d'expérience, et qui ne veulent surtout pas être prises pour un plan de travail absolu, complet et systématique, car on se trouvera nécessairement à avoir à traiter des sujets qui ne peuvent s'accorder avec le centre d'intérêt choisi : il s'agit d'en réduire le nombre au minimum.

### I — L'Humanisme

Le nom même de « classes d'humanités » que l'on donne encore à la Seconde, l'étude de l'Humanisme au XVI<sup>e</sup> qu'impose pour débiter le cours de littérature, la nécessité de donner à la classe un départ plein d'enthousiasme et de fierté, tout cela invite à prendre ce centre d'intérêt au début de l'année.

La première classe, où se fait la prise de contact, comporterait utilement une définition de « l'humanisme » et des « humanités » dans ce qu'ils ont « d'éternel », dans ce qu'ils doivent être « pour nous, cette année ». Le thème serait ainsi posé nettement, dans la solennité d'une première classe et la fraîcheur des attentions, et déjà le ton, l'élan seraient donnés.

**FRANÇAIS** : l'Humanisme au XVI<sup>e</sup> siècle, ses origines, ses buts, ses méthodes, son esprit, ses hommes, ses œuvres, etc. Sous ce titre, on pourrait grouper toute l'étude du XVI<sup>e</sup> siècle, pratiquement on y mettra : les érudits, les savants, les traducteurs, les politiques, et déjà Rabelais.

**Textes à commenter** : ceux des auteurs étudiés et par anticipation quelques passages des autres, permettant de dégager les éléments dynamiques de cet humanisme et de marquer les étapes de son évolution vers des formes plus humaines et universelles. Exemples : Admiration naïve pour l'homme, optimisme philosophique ; Eloge du corps de Louis Richeôme cité par Brémond (Histoire littéraire du sentiment religieux I, p. 53 sq).

L'enthousiasme pour les études nouvelles : Lettre de Gargantua à son fils Pantagruel « Maintenant toutes disciplines sont restituées... » II, 8. Texte de Pasquier sur la Pléiade « Recherches... » ch. VII ;

La sagesse ancienne mise au service de la pensée moderne : textes de Plutarque-Amyot.

L'érudition encyclopédique la grisserie et le débraillé des humanistes.

1<sup>re</sup> génération : Texte de Rabelais.

Le glissement de l'érudition vers la psychologie : Montaigne, peintre de l'humaine condition III, 2.

L'humanisme platonicien : Marguerite de Navarre. Hept. fin de la Nouvelle XIX.

L'humanisme dévôt : St François de Sales.

**Devoirs français** : Le programme de Seconde porte pour les compositions françaises : narrations, lettres, petits sujets littéraires ou moraux. Rien de plus aisé que d'inventer de ces sujets de réflexion personnelle, donnant aux élèves l'occasion de se questionner sur quelques problèmes humains et de s'entraîner à prendre sur les choses de la vie la position humaniste. C'est par exemple : l'utilité des études de latin et du grec, la lecture, les voyages, l'amitié, la souffrance, le sport, le progrès matériel (l'auto, l'avion, la T.S.F., en partant de textes de Duhamel, etc.).

**LATIN** : textes à expliquer et versions : on pourrait prendre pendant ce mois les morceaux les plus riches en humanisme et en faire comme des jalons servant de points de repère pour le travail de l'année.

Exemples :

Térence : Heauton-Timoroumenos.

Cicéron : Pompée, type d'humanité supérieure : Pro lege Manilia XIII, 36 - XIV, 42.

- Valeur des lettres : Pro Archia VI, 12, sq.  
 L'amour de la gloire : péroraison du Pro Sestio.  
 Virgile : le mystère de la destinée humaine VI, 724-751.  
 Didon et la passion : IV, 56-89.  
 Enée et le devoir : IV, 259-295.  
 Tite-Live : Scipion devant Massinissa : XXX, 14.  
 Portrait de Scipion : XXVI, 19.  
 Plaine-le-Jeune : la gloire littéraire : IX, 23.  
 Ses sentiments humains : VIII, 16.  
 Les modèles : Verginius Rufus : II, 1 ; Euphratès : I, 10 ; Spurrina : III, 1 ; etc.  
 Conseils à un magistrat en Grèce : VIII, 24.  
 Saint-Augustin : L'extase mystique d'Ostie : Conf. IX, 23 sq.

**GREC** : Textes à traduire en classe et versions.

- Hérodote : fournira des traits illustres et paroles remarquables comme :  
 Mort de Crésus : I, 86.  
 Le roi d'Égypte Amasis : II, 172, sq.  
 Les grandes douleurs sont muettes : III, 14, 15.  
 Darius chez les Scythes : IV, 121, 127.  
 Plutarque : est évidemment une mine inépuisable de ces illustres paroles, nobles attitudes, portraits idéalisés d'une humanité héroïque.  
 Saint Basile : « Aux jeunes gens, sur la manière de bien profiter des lettres helléniques ».

Lorsqu'au cours d'une explication de texte, on rencontrera l'une des expressions kalos kagathos, homo frugi, homo gravis, on en prendra occasion pour broser en quelques traits le type d'humanité idéal des grecs, celui des latins, puis ceux des français à différentes époques : le preux, le courtisan (appartenant au XVI<sup>e</sup>), l'honnête homme (déjà avec Montaigne) etc. pour aboutir au type moderne que l'on peut inviter les élèves à décrire dans une composition française.

Ajoutons que si le professeur principal enseigne aussi dans sa classe la doctrine chrétienne, en parallèle avec ses recherches de classe, il pourra établir les rapports de la nature et de la surnature, et faire la théologie de l'humanisme chrétien.

## II — La Mort

Le mois de novembre peut-il être consacré plus naturellement à un autre thème que celui de la mort ? thème si riche en œuvres de toute sorte, froides et conventionnelles parfois, souvent pathétiques, et, à l'occasion amusantes ?

**FRANÇAIS : Cours** : On peut être amené ce mois à étudier Marot, Ronsard, Montaigne. On trouvera dans chacun de ces auteurs :  
 Marot : Déploration de Messire Florimond Robertet.

Ronsard : « Pourquoi chetif laboureur »  
 De l'élection de son sépulcre, Odes IV, 4 ;

« Meurs, galand c'est assez bu »,  
 Hymne de la mort. Hymnes II, 9.  
 et uni au thème de l'amour :

« Quand vous serez bien vieille »...

Montaigne : Son attitude stoïcienne devant la mort en 1572 : I, 14, 20.

Spectacles de morts pendant la guerre civile : II, 32 ;

Dernier état de sa pensée sur la mort en 1588 : III, 12.

Bien sûr, l'étude de Marot, de Ronsard et de Montaigne ne peut pas ne se faire que sur ces textes, mais elle peut comporter ceux-là de préférence à d'autres.

Oraison funèbre de Bossuet : Le programme de seconde en impose l'étude, laquelle ne peut se faire sans celle du sermon sur la mort. Ces deux discours ont leur place marquée dans l'ensemble de ces recherches sur la mort, ils permettront de faire entendre sur ce sujet des paroles chrétiennes.

**Textes** : ils sont nombreux et divers : on ne peut avoir que l'embaras du choix entre tant de chefs-d'œuvre que le sentiment de la mort a inspirés ; on s'arrêtera à ceux qui auront semblé le plus expressifs d'une attitude particulière devant la mort, ou qui servent à établir l'évolution du thème. Quelques exemples :

Villon : passages du Grand Testament : XXIX, XXXVIII à XLI..

Malherbe : Stances à Du Perrier.

La Fontaine : La mort et le mourant : VIII, 1.

La mort et le bûcheron : I, 16.

Gilbert : Adieux à la vie.

Chénier : La jeune Tarentine ; la jeune Captive ; lambes : Derniers vers



*La classe de première de l'Ecole Saint-Jacques (1945-46)*

Lamartine : Immortalité, Géthsémani.  
 Victor Hugo : Morts ; Nos morts ; A  
 Villequier ; La tombe dit à la rose...  
 Balzac : Mort du Père Goriot, de  
 Grandet.  
 Théophile Gautier : Sur les murs  
 d'une Chartreuse.  
 Mme de Noailles : Nocturne (les  
 éblouissements).

On trouvera dans les Nouvelles lit-  
 téraires du 31 octobre 1936 une petite  
 anthologie des poètes de la mort de  
 la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup>, à la-  
 quelle chacun peut beaucoup ajouter,  
 à commencer par Vision (Les Chan-  
 sons et les Heures) de Marie Noël.

**LATIN** : textes à expliquer ou ver-  
 sions.

Cicéron : Après la mort de Tullia :  
 Ad fam. IV, 6.  
 Culte des morts : De leg. II, 21.  
 Virgile : Mort de Didon : IV, 630, 664.  
 Mort de Palinure : V, 835-870.  
 Tout le livre VI, la descente des en-  
 fers, rencontre des morts.  
 Mort de Nisus et d'Euryale : IX,  
 417-449.  
 Funérailles de Pallas : XI, 1-181.  
 Mort de Turnus : XII, 885 sq.  
 Tite-Live : Mort de Cicéron, d'Hanni-  
 bal : XXXIX, 50.  
 Pline-le-Jeune : Un modèle de mort :  
 Cornélius Rufus : I, 12.  
 Eloge d'une jeune morte : V, 16.  
 Sénèque : Consolation à Marcia, Let-  
 tres à Lucilius, IV.

Properce : Elégies après la mort de  
 Cynthie.

Je signale dans le « Vocabulaire la-  
 tin » de Fontoynt, un « intermède »  
 qui, sous le titre : « Le témoignage  
 païen » et les sous-titres : « La vie  
 et la mort », « les leçons qu'ils en  
 tirent », « l'inquiétude qui reste »  
 contient l'essentiel d'une étude du  
 sentiment de la mort chez les latins,  
 surtout d'après Horace.

D'autre part, la notice explicative  
 d'une des scènes de vie romaine édi-  
 tées par Nathan : « Les funérailles  
 d'un patricien », donne des référen-  
 ces à de nombreux auteurs latins où  
 se trouvent des détails sur les céré-  
 monies funèbres. On pourrait compo-  
 ser un thème latin qui utiliserait des  
 expressions et des termes précis se  
 rapportant à ce sujet.

**GREC** : Adieux pathétiques à la  
 vie :

Ajax : 846-865 ; Œdipe : 1520-1555 ;  
 Iphigénie : 1435-1474

Mort de Socrate : Mémoires VIII,  
 2-11 ; Phédon LXII, LXVII ; Mort  
 d'Hector : Illiade XXI, 90-363 ; ses  
 funérailles : XXIV, 719-784.

Mort d'Alceste : Alceste 266-392.

Epitaphes : Anthologie VII, 242,  
 249, 342, 472, 476, etc.

Les morts : Dialogues de Lucien,  
 passim.

La Mort : Thanatos, Alceste : 29-76.  
Les funérailles chez les Anciens : Polybe : Hist. VI, 3.  
Résignation à la mort : Epictète : Entretiens : II-6.  
Oraison funèbre : Thucydide : II, 5.

**ART** : Plusieurs classes d'art peuvent être consacrées à l'iconographie de la Mort, des morts, à l'évolution des tombeaux ; il y a là matière à des études fort curieuses et intéressantes, pour lesquelles les documents ne manquent pas (Qu'on se permette de signaler ici la brochure que je viens de faire paraître sur « La Danse macabre de la Ferté-Loupière » où l'on trouvera, avec des documents photographiques et une étude sur les peintures de cette église, des généralités sur les danses macabres).

On peut aussi dans le même temps faire l'analyse de peintures du XVII<sup>e</sup> siècle comme : la Mort de Saint Bruno par Le Sueur ; l'enterrement de Phocion par Poussin (utiliser le commentaire de Fénelon : Dialogue entre Pharrasios et Poussin) une des « Vanité », nature morte réaliste de la 1<sup>re</sup> partie du XVII<sup>e</sup> siècle.

### III — L'homme préhistorique

On pourra faire coïncider les recherches sur ce sujet avec le cours de géographie générale de Seconde qui, dans ses éléments de géographie anthropologiques, comporte l'étude de l'homme préhistorique : origines, races, vie, art, etc.

#### **FRANÇAIS : Textes à expliquer :**

Lamartine : Chute d'un Ange, 1<sup>re</sup> vision 1-34.

Leconte de Lisle : Caïn (Poèmes barbares) à comparer avec

Victor Hugo : La conscience (Légende des siècles)

Le sacre de la Femme (idem)

Booz : peinture des temps primitifs proches du déluge.

#### **Lectures :**

Pages de Vamireh, de J. et H. Rosny : reconstitution de l'époque préhistorique.

**LATIN** : Etablir la légende des quatre âges.

Sénèque évoque ces temps préhistoriques comme une vie paradisiaque et reprend le thème vingt fois traité avant lui de l'âge d'or. Lettres à Lucilius. 90.

Lucrèce affirme contre la légende de l'âge d'or que la vie des premiers hommes ressemblait à celle des animaux. De Nat. V, 929 sq.

Virgile, faisant l'histoire du lieu prédestiné de Rome, remonte à ses origines préhistoriques : VIII, 314-332.

#### **GREC :**

Hésiode : Passages de la Théogonie : épisode de la conspiration de Gaïa et de ses fils contre Cronos ; histoire des fils de Japetos ; création de Pandore ; lutte des dieux contre les Titans donnent l'occasion de parler des théories mythologiques sur l'origine du monde et les malheurs des hommes.

Eschyle : dépeint la misère des premiers mortels : Prométhée 447-468.

Platon : croit au contraire à leur bonheur : Lois III, 679.

**ART** : A l'occasion de la Théogonie, étudier les bas-reliefs grecs qui ont traité le thème de la Titanomachie (Athènes, Delphes). Sculptures, dessins, gravures, peintures, de l'art auroignacien et magdalénien.

### IV — La fonction du poète

Les occasions qui permettent d'amener cette étude sont nombreuses. Ce pourra être, en janvier probablement, c'est à dire au début du cours sur le XVII<sup>e</sup> siècle, la fameuse boutade de Malherbe, ou dans le premier trimestre, l'étude de Ronsard. Ce thème d'ailleurs complexe peut se subdiviser et comprendre les théories sur l'inspiration poétique, sur la dignité du poète, sur son rôle social, sur la souffrance qui en résulte.

#### **FRANÇAIS :**

Du Bellay : Défense et illustration, II, 11.

Ronsard : A Joachim Du Bellay, angevin.

Ode à Michel de l'Hospital.

A Jacques Grévin, etc.

Régnier : Satire IV.

Boileau : position des Classiques en face de l'inspiration et de l'art, leur théorie sur la fonction moralisatrice du poète.

Racine : Discours à Th. Corneille, où il est fait l'éloge des poètes comme des grands capitaines.

Chateaubriand : René, « Ces chants sont de race divine »...

Lamartine : « Des destinées de la poésie »

Victor Hugo : « Le poète s'en va » ;  
Les Mages ; Magnitudo parvi ; les Semailles, etc.

Musset : la souffrance inspiratrice :  
Nuit de Mai.

Théphile Gautier : le Pin des Landes.

Vigny : Stello XXXVII : réfutation des idées de Platon dans la Rep. Chatterton, préface et la tirade « C'est à bord du grand navire... »

Baudelaire : Bénédiction ; l'Albatros.

**Compositions françaises** : Quelques sujets : Prose ou Poésie ? L'utilité et le charme de la poésie. Le poète lyrique idéal. Etc.

Etudes particulières plus approfondies sur la musique du vers, les rythmes, les sonorités et la force incantatrice de la poésie.

Théories sur la poésie pure.

Exercices de versification.

#### LATIN :

Cicéron : Pro Archia poeta.

Virgile : le poète conférant l'immortalité, IX, 446-9.

Le poète prophète : Eglogue IV.

L'Enéide, poème de la restauration nationale, morale et religieuse.

Horace : Fonction morale, sociale et religieuse de la poésie : Epître aux Pisons : 295-322, 391-408.

6 premières odes du livre III, exemples pratiques de cette haute poésie.

Ovide : Art d'aimer : III, 549-550.

#### GREC :

Platon : Théorie platonicienne de l'inspiration poétique dans le Phédon et surtout dans l'Ion.

Sur le rôle des poètes dans la cité et la charge de Platon contre Homère : début du livre X de La République.

Pindare : la noble fierté du poète, favori des Muses, égal des princes, conseiller des Rois : Nem. V, 1 sq ; Olymp. II, 154 sq. ; odes pour Hiéron, ex. Pyth III, 108-115.

Licurgue : les Athéniens envoient Tyrtée aux Lacédémoniens pour les aider à triompher des Messéniens : contre Leocrate, 103.

### V — La Nature

Le thème de la nature, si particulièrement riche, serait bien choisi au cours du dernier trimestre, quand la

nature elle-même renaît et que les jeunes se retrouvent plus en contact avec elle. L'occasion pourrait être fournie par le chapitre de la géographie générale sur la géographie végétale.

**FRANÇAIS** : Etude d'ensemble sur le sentiment de la nature aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

XVI<sup>e</sup> : Réalisme géographique de Rabelais.

La campagne et les paysans chez Noël du Fail, etc.

La nature chantée par Ronsard, du Bellay, etc.

XVII<sup>e</sup> : 1<sup>re</sup> partie : L'amour de la retraite à la campagne, de la solitude : Racan, Maynard, Balzac.

Romantisme et réalisme de Théophile de Viau, Saint-Amant.

2<sup>e</sup> partie : la nature chez Boileau, La Fontaine, Mme de Sévigné, Fénelon, etc.

**Textes** : Extrêmement nombreux ; mais la nature se présente d'une manière bien différente chez les divers auteurs ; une page de prose ou un poème de chacun d'eux permettra de préciser leurs sentiments personnels et aussi de marquer les étapes de l'évolution du thème, depuis Rousseau jusqu'à nos jours en passant par :

Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Musset, Vigny, George Sand, Loti, etc.

Signalons les possibilités d'accrocher les uns aux autres quatre poèmes majeurs de quatre grands romantiques, répondant à la question de Lamartine jetée au lac du Bourget : La nature conserve-t-elle les souvenirs des hommes ? Ces quatre poèmes sont : Le Lac : Lamartine ; Tristesse d'Olympio : Victor Hugo ; le Souvenir : Musset ; La Maison du berger : Vigny.

**Sujets de devoirs** : Sur les voyages, sur les routes, les promenades à pied, l'automobile, les pèlerinages littéraires, visite des lieux où ont vécu, où sont nés, où sont morts, où ont composé les grands écrivains « Les esprits doux et amateurs de belles lettres ne sauraient trouver leur compte à la campagne » (Madame de Rambouillet). Etc.

**ART** : L'étude du sentiment de la nature au XVII<sup>e</sup> siècle doit tenir compte des récits de voyages, de l'art

des jardins, de la vie en province, du goût des parisiens pour les propriétés à la campagne, etc., mais particulièrement des paysages peints par Claude Lorrain, les frères Le Nain, etc., et surtout ceux de Poussin. L'étude des poèmes de Hugo sur ce thème doit s'illustrer de ses propres dessins. L'influence de Courbet sur les réalistes est capitale, etc.

**LATIN** : Philologie : par des exemples précis montrer les origines rurales de la langue latine.

Montrer dans les textes comment les plus grands auteurs latins gardent une sensibilité de paysans, une admiration pour la terre.

Ex : Lucrèce : De Nat. I, 1-16

Cicéron : Sen. 51-52.

Pline le Jeune : I, 20 ; 16-17.

La poésie amoureuse réalise la sympathie de l'âme humaine et de l'âme des champs :

Tibulle : I, 5, 21-28.

Propertius : I, 17, 1-4 ; I, 18, 19-30 etc.

La nature chez soi, dans sa maison :

Pline : sa Villa de Toscane : V, 6.

Sa villa du Laurentin : II, 17.

Ajouter les nuits virgiliennes : IV, 450 sq. ; V, 835 sq.

Nombreuse odes d'Horace.

**GREC** : Philologie : comme pour le latin, montrer l'importance dans le vocabulaire des expressions d'origine rurale.

Nombre et valeur des comparaisons et métaphores agricoles ornant la poésie grecque depuis Homère jusqu'à Ausone.

Sophocle : Eloge de Colonne : Œdipe à Colonne : 68-693.

Platon : le cadre du Phèdre : l'Ilissos.

Longus : Vacances à Lesbos ; Daphnis et Cloé...

Théocrite : l'automne. Ses paysages.

Julien : « Un domaine agréable » Lettre 46.

Saint-Basile : son domaine à la campagne. Lettres.

Ce thème si abondant en œuvres de toute sorte, peut être subdivisé en thèmes secondaires, qui sont pris chacun comme centres d'intérêt. Ce serait, par exemple : le printemps, l'automne, la mer, la montagne, etc.

Sur ce dernier thème, la montagne,

que l'on pourrait traiter parallèlement à l'étude du relief du sol en géographie générale, voir pour le français : Nouvelles littéraires du 22 août 1936, une page anthologique des écrivains de la Montagne (que l'on peut aisément compléter) :

Poésie :

Victor Hugo : les hautes terres

Leconte de Lisle : Maseferrer III

Lamartine : Jocelyn, 3<sup>e</sup> époque

Prose :

Montaigne : Journal de Voyage : passage du Mont-Cenis

Villamont : Ascension de la Roche-Malon

Voltaire : Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe.

J.J. Rousseau : Nouvelle Héloïse : lettre XXIII.

Chateaubriand : Voyage au Mont Blanc

Michelet : La Montagne : les Pyrénées.

Pour le latin et le grec voir un choix curieux et une traduction intéressante de textes anciens se rapportant à « l'escalade chez les anciens » dans le numéro 235 (1931) de la Revue du Club Alpin français. On trouvera particulièrement :

**GREC** : Diodore de Sicile II, 6 ; Arrien : Exp. d'Alexandre IV, 18 ; Polyen ; Strat IV, 3-29 ; Philon de Byssance : traité des Math. V ; etc.

**LATIN** : Quinte Curce : Hist. d'Alex. VII, 11 ; Salluste : Jug. 92 ; On ajoutera naturellement le passage des Alpes par Annibal ; Tite Live XXI, 32-37.

Nous arrêterons là ces exemples, non que soient épuisés les centres d'intérêt possibles - citons encore : l'amitié, la souffrance, l'enfance, les discussions sur le théâtre, etc., mais nous croyons que ceux que nous venons de donner suffisent à prouver ce que nous voulons prouver : la possibilité de trouver aisément dans les textes anciens et les textes français, dans les questions de cours, les sujets de devoirs, les leçons, causeries, conférences, etc., une matière abondante et facilement « centrable ».

Par cette méthode, le travail est rendu plus attrayant et plus profond. Ajoutons que l'on peut obtenir des élèves de s'intéresser à ces recherches comme à un jeu littéraire, d'ap-

porter eux-mêmes les documents à utiliser, de collaborer à une œuvre commune, et même d'associer leurs parents à cette collaboration. Cette œuvre commune se matérialisera à leurs yeux si l'on obtient d'eux qu'ils ouvrent une sorte de dossier personnel sur la question à l'étude, dans lequel ils inséreront devoirs, traductions, notes prises en classe, citations références, etc.

Si l'on craint d'être trop à l'étroit dans la formule du mois ou de la quinzaine consacrée à un centre d'intérêt précis, on peut élargir le cadre et l'étendre jusqu'au trimestre, en choisissant un sujet de recherches assez large et susceptible de se subdiviser en sujets secondaires. Ainsi en Seconde, le 1<sup>er</sup> trimestre peut être mis sous le signe de l'humanisme, et comprendre des études sur l'utilité des « humanités », l'amitié, la lecture, le voyage, la mort, le progrès, et tous autres points où il est bon de s'exercer à prendre l'attitude d'un humaniste. Le 2<sup>e</sup> trimestre, sous le signe des Arts comportera l'étude de la poésie, de son charme, de son utilité, de la fonction du poète, des différentes écoles poétiques, des rapports des

arts et de la littérature (ce dernier sujet étant d'une bien grande richesse et d'un grand intérêt). Le 3<sup>e</sup> trimestre serait sous le signe de la nature : les paysages, les saisons, la mer, la montagne, la chasse, les animaux, la nature et le souvenir, etc.

Le professeur qui est un habile pédagogue, artiste en son genre, n'aura-t-il pas, en suivant autant qu'il lui sera possible cette méthode des centres d'intérêt, l'impression de serrer de près cette unité qu'il aspire à mettre dans son enseignement. Pour que cet enseignement se case bien dans la tête de ses élèves comme un tout homogène et vivant ? Pour que ceux-ci puissent comme s'y promener, avec enthousiasme et aisance, n'est-il pas désirable qu'il ait la simplicité de plan, de ligne, l'harmonie des masses d'une cathédrale, et qu'il soit à la fois à la hauteur sublime des chefs d'œuvre littéraires et à la mesure de leur esprit comme la cathédrale est à la fois de proportions divines et humaines ?

Paul MEGNIEN

Diplômé supérieur  
d'aptitudes pédagogiques.

---

## *Bibliographie du Chanoine MÉGNIEN*

(sur le Jovinien)

- JOIGNY - 1932 imprimé à Joigny - dessins à l'encre de Chine de P. Méguien.
- La danse macabre de la Ferté-Loupière - Joigny 1938
- Formules et prières pour barrer les maladies utilisées à la Ferté-Loupière. BSSY t. 97 (1957-58) p. 343.
- Joigny - Réédition corrigée et illustrée en faveur de l'action de l'Association Culturelle de Joigny - Colmar 1970.
- La Vigne, le vin et les vigneron de Joigny - A travers notre Folklore et nos dialectes. T. III Dijon.

Il faut ajouter une collaboration discrète aux journaux paroissiaux de Joigny et surtout la rédaction d'un certain nombre d'articles sur l'École Saint-Jacques parus dans le bulletin des Anciens et en particulier la notice pour le cinquantenaire de l'École Saint-Jacques (1956).

# Etude de la faune d'un site gallo-romain découvert à JOIGNY (Yonne) <sup>(1)</sup>

## *Les Noues d'Abandon*

par **Thérèse POULAIN**

*Chargée de Recherches au CNRS*

Ce site gallo-romain daté de l'époque Valentinienne (environ 360 à 380 après J.-C.) a livré 430 fragments osseux dont 326 déterminables, appartenant à un nombre minimum de 38 animaux domestiques et sauvages :

- le bœuf (*Bos taurus* L.)
- le porc (*Sus domesticus* L.)
- le mouton (*Ovis aries* L.)
- la chèvre (*Capra hircus* L.)
- des oiseaux de basse-cour : le poulet (*Gallus* sp.) - le canard (*Anas* sp.) - le pigeon (*Columba* sp.)
- le sanglier (*Sus scrofa* L.)
- des oiseaux : le canard colvert (*Anas platyrinchos* L.) - le merle noir (*Turdu merula* L.)
- un poisson : le barbeau (*Barbus fluviatilis* L.).

soit :

animaux domestiques : 280 fragments, 29 individus, 76,32 %  
 animaux sauvages : 46 « , 9 « , 23,68 %

leur répartition est la suivante :

animaux	Nbre de fragments	Nbre d'individus	% d'individus
bœuf	8	2	5,26
porc	130	9	23,68
mouton	21	3	7,89
chèvre	19	2	5,26
poulet	95	10	26,31
canard	4	2	5,26
pigeon	3	1	2,63
sanglier	22	3	7,89
oiseaux	23	5	13,15
barbeau	1	1	2,63

C'est le poulet qui prédomine avec plus du 1/4 de la faune (26,31 %). Nous trouvons ensuite le porc, presque aussi abondant (23,68 %), puis les oiseaux sauvages (13,15 %) à égalité avec les ovi-capridés.

(1) Cet article fait suite à celui publié dans le N° 31 de l'Echo de Joigny : Perrugot (D.), Un habitat rustique gallo-romain à Joigny, p. 11 à 32.

AGE :

Une majorité d'adultes :

animaux	très jeunes	jeunes	adultes
bœuf		1	1
porc	2	2	5
mouton	1	1	1
chèvre		1	1
poulet	1	2	7
canard			2
pigeon			1
sanglier		1	2
oiseaux			5
barbeau			1

soit :

4 très jeunes

8 jeunes

26 adultes

= 10,52 %

= 21,05 %

= 68,42 %

#### REPARTITION DES VESTIGES :

##### 1) Animaux domestiques :

###### a) le bœuf :

C'est un animal de taille assez réduite qui n'est que très faiblement représenté dans ce site par 1 jeune d'environ 15 mois et 1 adulte.

jeune = 1 omoplate droite, 1 fragt de phalange I postérieur.

adulte = 1 fragt de diaphyse de métatarsien, 4 fragts de côtes dont 1 brûlée, 1 temporal d.

Des marques de décarnisation et découpage.

###### b) le porc :

Parmi les mammifères, c'est l'animal le mieux représenté : 130 fragments de 9 individus :

2 très jeunes (1 de quelques semaines, 1 de 3-4 mois),

2 jeunes (1 de 15 mois, 1 de 18 mois-2 ans),

5 adultes dont 2 mâles.

Les vestiges sont répartis sur l'ensemble du squelette :

membre postérieur (1)	19	os hyoïde	1
membre antérieur	14	mandibule	1
ceintures	12	maxillaire sup.	1
vertèbres	18	dent inférieure	1
côtes	32	dents supérieures	10 fragts
frgts crâniens	21		

Des marques de découpage.

###### c) le mouton :

21 fragments de 3 individus :

1 très jeune d'environ 4 mois,

1 jeune 8-10 mois,

1 adulte.

membre postérieur = 1 diaphyse fémorale, 2 diaphyses de métatarsiens, 1 phalange I (tj) ;

membre antérieur = 2 fragts d'1 cubitus, 2 radius, 1 humérus ;

vertèbres = 1 vertèbre cervicale (j), 2 fragts dorsaux, 1 fragt lombaire ;

côtes = 5 fragts (très jeune), 3 fragts (ad).

Des marques de découpage.

- d) *la chèvre* :
- 19 fragts d'1 jeune et 1 adulte :
  - 1 diaphyse humérale d, 1 fragt ;
  - 1 vertèbre dorsale, 2 vert. lombaires, 7 fragts ;
  - 7 fragts de côtes.
  - Des marques de découpage.
- e) *le poulet* :
- 95 fragments de 10 individus :
  - 1 très jeune,
  - 2 jeunes,
  - 7 adultes.
  - membre inférieur = 29 fragts (fémur, 4 - tibia, 7 - 1 péroné, 16 métatarsiens - 1 phalange I)
  - membre supérieur = 23 fragts (humérus, 8 - radius, 9 - cubitus, 3 - métacarpes, 2 ; 1 phalange)
  - os des ceintures = 31 fragts (omoplate, 9 - bassin, 7 - cotacoïde, 7 - foirchette, 4 - bréchet, 4)
  - côtes = 11
  - fragts crâniens = 1
- f) *le canard* :
- 4 fragments de 2 adultes :
  - 2 tibias droits
  - l'extrémité distale d'1 cubitus d
  - 1 fragment de bréchet.
- g) *le pigeon* :
- 3 fragment d'1 adulte :
  - 1 métatarsien - 1 phalange I - la portion vertébrale lombaire.
  - 2) *Animaux sauvages* :
- a) *le sanglier* :
- 22 fragments d'1 jeune de 18 mois-2 ans et 2 adultes :
  - membre postérieur = 2 fragts d'1 fémur - 1 diaphyse de métatarsien ;
  - membre antérieur = 1 humérus gauche, 1 droit - 1 métacarpien III droit -
  - 1 fragt de métacarpien V d (j) ;
  - omoplate = 1 droit ;
  - vertèbres = 4 (1 cervicale, 2 dorsales, 1 lombaire) ;
  - côtes = 6 fragts ;
  - crâne = 2 fragts ;
  - mandibule = 1 gauche (avec la Pml) ;
  - maxillaire = 1 fragt supérieur gauche.
  - Des marques de découpage.
- b) *les oiseaux* :
- 23 fragments de 5 individus, 2 colverts et 3 merles, adultes.
  - *le canard colvert* :
  - 11 fragts : 1 métatarsien d, 2 gauches ; 3 phalanges postérieures - 1 cubitus droit ; 1 métacarpien d, 1 g - 1 coracoïde g. - 1 fragt de mandibule.
  - *le merle noir* :
  - 12 fragts : 3 métatarsiens d ; 3 g ; 1 tibia d ; 1 fémur d - 2 cubitus d ; 1 gauche - 1 coracoïde gauche.
  - Un fragment de cubitus g. est partiellement carbonisé.
- c) *le barbeau* :
- Un arc pharyngien droit. Il appartient à un gros spécimen.

#### CONCLUSION :

Le site gallo-romain (IV<sup>e</sup> siècle) des « Nœuds d'Abandon » à Joigny (Yonne) a livré un petit nombre de fragments osseux déterminables appartenant à un nombre minimum de 38 animaux domestiques et sauvages : bœuf, porc, mouton, chèvre, oiseaux de basse-cour (poulet, canard, pigeon) - sanglier, oiseaux (canard colvert, merle noir) et un poisson, le barbeau.

Les premiers représentent un peu plus des 3/4 de la faune (76,32 %).

Le porc est largement prédominant (23,68 %) mais il est pourtant précédé par le poulet (26,31 %). Le rôle de la chasse est peu important.

Thérèse POULAIN,  
Chargée de Recherche au CNRS.

(1) *Porc* : membre post. = 19 fragments (5 péronés d, 2 g ; fémur, 4 fragments ; 1 calcaneum g ; 2 phalanges I, 1 ph. II ; 1 ph. III ; 3 métatarsiens) — membre antérieur = 14 fragments (1 radius, 6 humérus, 1 cubitus, 1 ph. III, 4 métacarpes) — ceintures = omoplates, 11 ; bassin, 1.

# Possesseurs de documents d'histoire, faites-vous connaître

par Jean-Luc DAUPHIN

L'Histoire, nous le constatons en bien des occasions, se contente souvent d'être celle de quelques grands personnages qui marquèrent leur siècle, princes ou ministres, notables ou prêtres ; et elle laisse dans l'ombre l'immense majorité des hommes et des femmes qui, au long des siècles, ont vécu, travaillé et souffert pour créer ce qui est aujourd'hui notre patrimoine commun.

Pourtant, quoi de plus intéressant et de plus parlant pour nous que de découvrir un peu de ce qui fut la vie humble et quotidienne des générations passées ? Les obscurs, les « sans-grade » de l'Histoire méritent assurément toute notre attention, même si les gens heureux n'ont pas **d'histoire** ; aussi est-ce surtout dans les périodes d'exception, dans les grandes crises de notre passé, que des documents plus nombreux et plus riches nous sont donnés pour connaître cette vie des humbles et, à travers eux, découvrir leur temps tel qu'ils purent le vivre et en être les témoins.

\*  
\*\*

Une des catégories de documents les plus significatifs à cet égard est celle des « archives de famille », simples lettres ou petits récits qui nous font appréhender d'une façon bien plus concrète les réalités d'une époque.

Très rares jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus abondants durant le XIX<sup>e</sup> avec les progrès de l'alphabétisation, puis multipliés avec l'emploi de la carte postale illustrée dans la dernière décennie du siècle passé, ces « papiers » de famille méritent qu'on s'y attarde.

Replaçons-nous dans un temps, pas si lointain d'ailleurs, où les distances n'étaient pas encore abolies par les moyens de transport individuels : quitter son clocher est alors toute une aventure et, parmi les gens simples, bien peu en ont l'occasion. Quand pareil évènement se présente, on ne manque pas d'en fixer le souvenir par une correspondance destinée aux parents et amis. Ainsi telle petite camarade d'une de mes tantes qui, encore dans les années 1920, lui adressait « **un bonjour de bien loin** » alors qu'elle était partie pour quelques journées de vacances à une trentaine de kilomètres de sa bourgade autunoise... Expérience exceptionnelle

Mais une des grandes occasions de « déplacement » et donc de correspondance a toujours été le départ à l'armée. Le XIX<sup>e</sup> siècle nous en fournit des exemples abondants, avec ses nombreuses campagnes militaires (des guerres de l'Empire aux aventures coloniales) et la pratique nouvelle de la conscription.

Généralement partis pour fort longtemps, les conscrits du siècle passé ont laissé leur cœur au village, près de leur famille. Leurs lettres, souvent émouvantes à nos yeux, sont faites des menus évènements de la vie militaire, avantages ou désagréments, mais deviennent parfois véritables reportages, documents pour la grande Histoire, quand le destin a placé leur auteur au cœur d'une action exceptionnelle.

Avec leur orthographe certes hasardeuse, dans leur style simple, voire naïf, ils nous apportent à leur façon

l'irremplaçable vision des contemporains, avec ce qu'elle suppose bien sûr d'incomplétude et d'incompréhension, de lucidité au d'illusions... Et nous, lecteurs d'aujourd'hui, qui avec le recul pouvons connaître de façon synthétique le déroulement des événements et leur suite, nous éprouvons la secrète joie de replacer dans son cadre historique le témoignage modeste et personnel de nos ancêtres : à travers eux, nous sommes nous aussi devenus les témoins d'une Histoire qui retrouve son actualité mieux qu'à travers aucun livre.

En voici un petit exemple, tiré de mes propres archives familiales et contemporain de la guerre Franco-Prussienne de 1870 ; le 5 septembre, lendemain de la chute de l'Empire, mon arrière grand-oncle, le creusotin Antoine Renaud, soldat au 42<sup>e</sup> de ligne (4<sup>e</sup> Bataillon, 4<sup>e</sup> Compagnie), écrit à sa sœur, mon arrière-grand-mère Benoîte Dauphin, pour lui donner quelques nouvelles et s'inquiéter de la santé des siens. Puis il évoque sa situation : il est alors cantonné à Paris sur le Champ-de-Mars. Il ajoute : « **nous sommes à Paris depuis mardi dernier, et nous ne savons pas combien de temps nous y resterons, car nous**

**nous attendons à partir de jour en jour. Quand on a proclamé la République, hier, tout a été calme et tout le monde est content de voir la République proclamée. On continue de fortifier Paris de jour en jour. Je crois que les Prussiens peuvent venir ; s'il n'y a pas de trahison, ils ne sont pas près d'entrer à Paris... »**

Passionnant et vivant témoignage pour nous qui connaissons la suite, la Commune et la résistance héroïque de Paris contre tout espoir !

\*  
\*\*

La publication et l'étude de tels documents valent assurément d'être entreprises et apportent une contribution irremplaçable à l'étude de la vie de nos ancêtres et à l'histoire des mentalités.

Je lance donc un appel à tous ceux qui voudront bien nous communiquer originaux ou copies de leurs archives familiales, si modestes soient-elles. Cette chronique en présentera régulièrement les extraits les plus significatifs.

A vous, Amis lecteurs, de nous faire profiter des trésors inconnus de vos papiers de famille. D'avance, merci !

Si vous avez des documents ou lettres de famille, adressez originaux ou copies :

- soit directement à M. Jean-Luc DAUPHIN, 4, rue des Haies, 89500 MARSANGY ;
- soit à l'Écho de Joigny, qui transmettra.

Les documents vous seront retournés dès étude terminée.

## MODERN' HOTEL

89-JOIGNY

T. 62-16-29



Rôtisserie - Tournebroche

Salles et salons pour congrés  
Repas d'affaires

## FUNEROC

GRANITS FRANÇAIS ETRANGERS  
PIERRES - MARBRES - GRANITOS  
CAVEAUX - ENTRETIEN - FRAVURES

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Rue des Ecoles - Tél. 63 20 79

MIGENNES

15, Av. E-Branly - Tél. 80.02.17

89300 JOIGNY

48, Avenue Gambetta - Tél. 62.03.00  
62.21.86

## RÉCUPÉRATION AFFINAGE



rue chaudot 89 - JOIGNY

**ROUGHOL et C<sup>ie</sup>**

## JEAN - LOUIS

Institut de Beauté

PARFUMERIE

Coiffure Dames-Hommes

3, Quai Général-Leclerc

89300 JOIGNY

Tél. : 62-12-62

**DES MILLIERS DE FOYERS FONT  
CONFIANCE A L'ECUREUIL...**



- Avec le Livret A : de l'argent toujours disponible qui rapporte.
- Avec l'Épargne Logement : un avenir bien préparé par un placement avisé.

## CAISSE d'ÉPARGNE de JOIGNY

17, rue Saint-Jacques

90 points d'accueil à votre service

**POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS**



*Un document précieux : les dégâts de la Grande Rue  
après le bombardement de juin 1944*

## **Sommaire du n° 34**

- Page 3** — Joigny, lieu d'animation musicale, par Ph. DUMOUTIER.
- Page 7.** — Découverte et fouille de quelques sépultures antiques à Joigny, par D. PERRUGOT.
- Page 16.** — La salle paroissiale, par J. BOLZINGER.
- Page 19.** — Hommage au Chanoine P. MEGNIEN.  
Article pédagogique : Les Centres d'intérêt.
- Page 28.** — Etude de la faune dans un habitat gallo-romain à Joigny (Les Nœues d'Abandon), par Th. POULAIN.
- Page 31.** — Possesseurs de documents d'histoire, faites-vous connaître, par J.-L. DAUPHIN.